



Groupe CSS

Rapport sur la durabilité 2025

CSS

Sommaire

Avant-propos	3
Introduction	4
Exigences relatives au rapport	4
Bref portrait	4
Parties prenantes de la CSS	6
Approche de la durabilité de la CSS	8
Dimensions de la durabilité	8
Analyse de matérialité	8
Aperçu des thèmes essentiels	9
Risques liés à la durabilité	10
Stratégie en matière de durabilité	12
Gestion d'entreprise	13
Conseil d'administration et direction générale	13
Ethique, intégrité et compliance	13
Gestion des risques	15
Système de santé	16
Participation de la CSS à la politique suisse de la santé	16
Promotion de l'innovation par des initiatives collaboratives	17
Recherche et enseignement	18
Individus et santé	19
Assurance-maladie	19
Prestations de santé	20
Engagement social	21
Collaboratrices et collaborateurs	23
Gestion de la santé en entreprise	23
Diversité et inclusion	24
Formation initiale et formation continue	26
Environnement et climat	28
Consommation de ressources	28
Emissions de gaz à effet de serre	29
Plan de transition	33
Index GRI et renvois au CO	36

Avant-propos

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport sur la durabilité 2025 de la CSS.

La CSS aide les personnes à rester en bonne santé, à guérir ou à vivre avec une maladie. Nous assumons la responsabilité de la société et de l'environnement qui rend notre vie possible. Nous sommes également responsables de nos assurées et assurés.

Notre engagement en matière de durabilité s'articule autour de cinq domaines principaux: «Gestion d'entreprise», «Système de santé», «Individus et santé», «Collaboratrices et collaborateurs», «Environnement et climat».

Pour la CSS, les activités et l'engagement en matière de durabilité sont déjà une réalité à de nombreux égards. Nous faisons preuve d'une grande efficacité dans la gestion de notre activité principale, avec un niveau qualitatif élevé. Notre action économique est basée sur les principes de la responsabilité sociale et écologique.

La santé de nos clientes et de nos clients est au centre de nos préoccupations. Dans le dialogue avec les parties prenantes, nous nous engageons pour garantir à l'avenir un accès sans restriction à des soins de santé de haute qualité et abordables. Nous avons accompli ensemble des progrès importants en 2025. En voici quelques exemples:

- Le taux de frais administratifs dans l'assurance de base toujours bas de 3,5% souligne notre engagement en faveur d'une gestion responsable de l'argent des primes.
- En ayant formé 138 apprenties et apprentis ainsi que des stagiaires en 2025, nous investissons de manière ciblée dans l'avenir et contribuons activement à la promotion des jeunes talents.
- Par le biais de notre plateforme «active365», nous avons, jusqu'en 2025, incité 157 934 clientes et clients à prendre soin de leur santé en collectant des points grâce à des programmes d'activité physique, à des exercices de pleine conscience et à des quiz santé.
- Nous avons lancé le dialogue avec des prestataires sur le thème de la durabilité et décerné le «CSS Quality Award» de la durabilité au service de restauration de l'Hôpital cantonal de Lucerne.
- Nous avons nettement réduit notre empreinte carbone CO₂e par rapport à l'année de base 2023 et, avec notre plan de transition, nous sommes sur la bonne voie vers l'objectif zéro émission nette d'ici 2050.

Nous présentons en toute transparence l'ensemble de nos activités et progrès dans le présent rapport. Nous remercions les collaboratrices et collaborateurs de la CSS, qui participent en coopérant jour après jour au façonnement d'un avenir plus durable. Nous vous souhaitons une agréable lecture.



Bernard Rüeger
Président du conseil d'administration



Philomena Colatrella
CEO

Introduction

Exigences relatives au rapport

Le présent rapport sur la durabilité fait état des ambitions et évolutions financières, sociales et écologiques liées à l'activité de l'entreprise CSS pour l'année de référence 2025. La CSS se conforme aux exigences légales visées aux art. 964a ss CO. Le rapport tient compte des recommandations intersectorielles et pour la branche financière de la «Task Force on Climate-related Financial Disclosures» (TCFD, 2021) et a été rédigé sur la base des normes GRI (Fondation 2021). Un index GRI et des renvois au CO sont disponibles à la fin du présent rapport. Les activités commerciales de la CSS Holding SA et de ses sociétés affiliées sont prises en considération (ci-après «CSS», pour autant qu'une autre société ne soit pas mentionnée explicitement). La période du reporting pour les contenus et indicateurs publiés englobe l'exercice 2025 (du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025), sauf pour le chapitre Environnement et climat, qui couvre les années 2024 et 2025 en raison du passage aux chiffres de l'année sous revue. Le rapport est dressé chaque année. Dans chaque chapitre, les rectifications ou reformulations d'informations présentées dans le rapport sur la durabilité de 2024 sont mentionnées. Le rapport est publié en même temps que le rapport de gestion du Groupe CSS. Il est approuvé par le conseil d'administration et présenté à l'assemblée générale pour un vote consultatif.

[GRI 2-2]
[GRI 2-3]
[GRI 2-4]
[GRI 2-5]
[GRI 2-14]

Nous renonçons à faire examiner le rapport sur la durabilité par un organisme externe. L'Audit interne de la CSS en contrôle les chiffres.

La date de publication du rapport est le **27 avril 2026**.

Pour toute question concernant le rapport sur la durabilité, merci d'adresser un e-mail à [→ durabilite@css.ch](mailto:durabilite@css.ch).

Bref portrait

Avec 1,7 million de personnes assurées et un volume de primes d'environ 7,8 milliards de francs, la CSS, qui a son siège principal à Lucerne, compte parmi les leaders suisses de l'assurance-maladie et de l'assurance de choses. La CSS Association est l'unique actionnaire de la CSS Holding SA, qui est à son tour l'unique actionnaire de la CSS Assurance-maladie SA, de la CSS Assurance SA, de la SwissHealth Ventures SA et de la CSS Assurance-vie SA créée en 2025. Aucune des sociétés n'est cotée en Bourse. Les affaires dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins, également appelée assurance de base, sont soumises à la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) et placées sous la surveillance de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Le domaine de l'assurance-maladie complémentaire et les autres assurances sont assujettis à la loi sur le contrat d'assurance (LCA) et placés sous la surveillance de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). La SwissHealth Ventures SA déploie son activité dans le corporate venturing et investit dans des start-up du domaine de la santé. La CSS gère 94 agences situées dans toutes les régions de la Suisse.

[GRI 2-1]

La chaîne de création de valeur

La chaîne de création de valeur de la CSS est subdivisée en processus en amont, en propres activités commerciales et en processus en aval. La chaîne d'approvisionnement en amont englobe des activités qui sont menées avant la mise à disposition de produits d'assurance et de services de santé. Ces éléments sont décisifs pour garantir le déroulement impeccable des processus d'assurance, la gestion des données sur la clientèle et le soutien logistique. Les propres activités commerciales englobent les actes coordonnés et les processus opérationnels que la CSS accomplit elle-même pour mettre à disposition ses services. Cela englobe notamment des activités phares comme les activités actuarielles, la vente, le contrôle des propositions d'assurance, le suivi de la clientèle et la gestion des coûts des prestations. La majeure partie de la création de valeur en aval de la CSS revient à la prise en charge des coûts des prestations LAMal et LCA ainsi qu'aux services de santé mis à disposition en plus. Les actifs immobilisés font également partie de la chaîne de création de valeur en aval de la CSS.

En 2025, les dépenses relatives à la chaîne d'approvisionnement en amont ont atteint 185 millions de francs. Les principaux achats ont été effectués dans la branche logicielle, dans les transports et dans le secteur du conseil. Les biens et services ont en majeure partie été achetés auprès de partenaires contractuels et de fournisseurs en Suisse. La CSS intègre des critères de durabilité dans ses décisions d'achat lors de la sélection des produits et des fournisseurs.

Les services principaux de la CSS sont essentiellement ancrés dans le secteur de l'assurance en Suisse. La CSS y a généré par ses propres activités commerciales une création de valeur économique de quelque 687 millions de francs (bruts)¹, qui repose sur l'argent des primes pour un montant d'environ 7,8 milliards de francs. La vente se fait à 88% par les propres canaux de la CSS et à 12% via les activités des intermédiaires. En 2025, 2986 collaboratrices et collaborateurs étaient employés par la CSS.

La CSS se considère comme une partenaire santé engagée et veut apporter une contribution à la santé de la collectivité. Dans son rôle d'assureur-maladie, sa tâche principale est de couvrir le risque financier en cas de maladie et d'accident. La gestion efficace et transparente de l'argent des primes contribue à maintenir la charge financière des ménages au plus bas niveau possible. Grâce aux mesures d'augmentation de l'efficacité et d'automatisation, les charges d'exploitation commerciale de la CSS restent faibles. Avec un taux de frais administratifs de 3,5% dans l'assurance de base et de 6,9% pour le Groupe, elle compte parmi les assureurs-maladie les plus efficaces de Suisse.

Dans le domaine des effets en aval, les coûts des prestations de 7,5 milliards de francs, qui ont été décomptés dans le cadre des polices LAMal et LCA, sont considérables. Ils peuvent être affectés à 77% aux hôpitaux, aux médecins et aux pharmacies, qui représentent environ 30% des prestataires. L'autre partie des prestataires (par ex. EMS, laboratoires ou organisations d'aide et de soins à domicile), qui constitue 70%, occasionne 23% des coûts.

Les effets en aval englobent les actifs immobilisés de la CSS, pour un montant de 6,4 milliards de francs. Les actions, les obligations et les biens immobiliers représentent les principales catégories de placements. Les placements de la CSS se caractérisent par une large diversification du point de vue des pays et des secteurs d'activité économique. Elle assume principalement sa responsabilité par le principe du «stewardship» (engagement et exercice des droits de vote).

185 millions

Chaîne d'approvisionnement en amont

687 millions

Création de valeur brute

3,5%

Taux de frais administratifs dans l'assurance de base

7,5 milliards

Prise en charge des coûts

6,4 milliards

Actifs immobilisés

¹ Le calcul est effectué au moyen de la méthode mentionnée dans la publication «Inventory of methods used to estimate Switzerland's GDP and GNI» (2015) de l'Office fédéral de la statistique. Le compte de résultats de la CSS sert de base de données.

Parties prenantes de la CSS

[GRI 2-29]

La CSS échange régulièrement avec les différentes parties prenantes pour comprendre leurs préoccupations et leurs attentes liées à la contribution de la CSS en faveur de l'économie, de la société et de l'écologie. Elle distingue les groupes suivants de parties prenantes.

Aperçu des parties prenantes de la CSS

Personnes assurées

La CSS communique par le biais de nombreux canaux avec ses assurées et assurés: en personne, par téléphone, par courrier ou par voie numérique. Les agences et le Centre de service-clientèle jouent un rôle prépondérant dans ce contexte. La satisfaction de la clientèle est constamment mesurée au moyen d'un système de feedback instantané afin de garantir l'amélioration continue. De plus, les clientes et clients peuvent participer au développement de produits, de services et d'innovations au sein de la communauté CSS Insight. Les personnes assurées sont impliquées dans les processus d'amélioration et les derniers développements au moyen de l'enquête ad hoc auprès de la clientèle et lors d'ateliers de cocréation.

Collaboratrices et collaborateurs

Pour pouvoir échanger avec l'ensemble des 2986 collaboratrices et collaborateurs, une grande importance est accordée à la communication d'entreprise ainsi qu'au dialogue, que ce soit lors d'ateliers, de tables rondes, d'entretiens individuels ou encore de divers événements. La CSS sonde la satisfaction de ses collaboratrices et collaborateurs et obtient un aperçu de leurs principales préoccupations grâce aux enquêtes régulières et aux appréciations spontanées. Une commission des collaboratrices et collaborateurs représente leurs intérêts à l'égard de la CSS en tant qu'employeur.

Fournisseurs de prestations

La CSS a des échanges étroits avec les prestataires médicaux, comme les hôpitaux, les médecins de premiers recours et les médecins spécialistes, les entreprises pharmaceutiques, les pharmacies, les organisations de soins, les établissements de télémédecine et les start-up dans le domaine de la cybersanté. Elle doit, d'une part, convenir avec eux de tarifs économiques et, d'autre part, définir des parcours thérapeutiques et créer des offres adaptées aux besoins. Elle organise régulièrement des ateliers de cocréation avec les prestataires dans l'optique d'apprendre l'un de l'autre, d'arriver à une compréhension encore meilleure des besoins des patientes et patients ainsi que d'améliorer le bénéfice global et l'efficacité du système de santé pour la population.

Fournisseurs

Les fournisseurs vendent à la CSS les produits et services dont elle a besoin au quotidien pour son activité. Lors de la sélection des fournisseurs et de la collaboration avec ceux-ci, la CSS veille à des conditions équitables, également en ce qui concerne la fabrication des produits physiques qu'elle achète et les prix. Comme le service central des achats s'occupe en général des acquisitions, il est le principal interlocuteur pour les requêtes et l'élaboration des contrats.

Autres organismes payeurs

Ce sont des corporations de droit public qui financent les prestations du système de santé. La collaboration avec ces institutions payeuses est importante pour coordonner les prestations et utiliser efficacement les ressources. Les échanges ont lieu dans le cadre de projets.

Instances réglementaires et autorités de surveillance

En collaboration avec les associations ou d'autres partenaires externes, la CSS garantit la représentation des intérêts envers les instances décisionnaires politiques et administratives. De plus, des entrevues régulières ont lieu avec les deux autorités de surveillance, l'OFSP et la FINMA, en présence des responsables spécialisés, de la présidente de la direction générale et du président du conseil d'administration.

Associations et domaine politique

La CSS contribue à façonner le système de santé par sa coopération active au sein des associations. La CSS siège dans des organes stratégiques et des groupes de travail politiques de l'association de branche prio.swiss afin de défendre ses intérêts. Elle est également représentée dans les organes ainsi que divers groupes de travail et commissions de l'Association Suisse d'Assurances. Dans le même temps, la CSS a des échanges réguliers avec des parties prenantes politiques triées sur le volet afin de leur soumettre ses revendications.

[GRI 2-28]

Déléguées et délégués de la CSS Association

L'assemblée des déléguées et délégués de la CSS Association est composée de 40 représentantes et représentants de tous les cantons. La CSS Association est l'unique actionnaire de la CSS Holding SA. L'élection des membres du comité et de la présidence ainsi que le conseil et la délibération au sujet des décisions à prendre lors de l'assemblée générale de la CSS Holding SA font notamment partie des tâches de l'assemblée des déléguées et délégués.

Réseau de vente externe

Le réseau de vente externe de la CSS englobe des sociétés d'intermédiaires indépendantes, qui se consacrent à l'acquisition de clientes et clients privés. Les intermédiaires d'assurance doivent se conformer aux dispositions de l'accord de branche et aux directives des autorités de surveillance. Le Key Account Management de la CSS se charge de leur suivi.

Science et innovation

Les échanges avec la recherche, la science et l'enseignement se font via le CSS Institut de recherche empirique en économie de la santé, dans le cadre des activités du CSS Health Lab ainsi que du soutien direct et indirect de certains projets de recherche ou start-up (programme «Future of Health Grant» ou par le biais de la société SwissHealth Ventures SA).

Approche de la durabilité de la CSS

Fidèle à ses principes, la CSS s'engage pour les valeurs de la solidarité et de la subsidiarité ainsi que pour un système étatique libéral. La CSS met tout en œuvre pour continuer de se développer avec succès en tant qu'entreprise et poursuivre la tradition de l'organisation d'entraide créée en 1899, qui repose sur la volonté de s'engager pour le bien des assurées et assurés. Dans le cadre de ses prestations et de ses produits, le Groupe CSS s'oriente sur les préoccupations de durabilité sociale, écologique et économique. Dans ce contexte, il poursuit l'objectif à long terme de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour atteindre le zéro net d'ici 2050. De cette manière, il entend contribuer à créer des valeurs au bénéfice de la société.

Tous les principes de la philosophie d'entreprise, l'orientation de base et l'attitude sociale fondamentale de la CSS peuvent être consultés [→ ici](#).

Dimensions de la durabilité

La CSS définit la durabilité par rapport à trois dimensions – économie, société, écologie. Dans ce contexte, l'équilibre à long terme entre ces trois dimensions est essentiel.

1. Economie

La durabilité économique de la CSS implique que sa situation financière est stable, que sa gestion d'entreprise s'inscrit dans le long terme et que sa gouvernance est forte. La CSS s'assure sa position d'actrice importante sur le marché de la santé et de l'assurance qui, au-delà de son mandat de base, crée des emplois et contribue au produit intérieur brut du pays.

2. Société

La CSS génère une plus-value sociale en protégeant ses assurées et assurés contre les risques financiers, en les accompagnant en tant que partenaire santé et en leur donnant accès à des soins de santé de qualité. Elle façonne en outre le système de santé activement, encourage le développement de solutions de santé numériques innovantes et contribue au développement du système de santé dans le cadre des activités de recherche du CSS Institut. La CSS assume sa responsabilité sociale d'employeur et propose des conditions de travail équitables.

3. Ecologie

Notre environnement et le climat ont une grande influence sur notre santé et le bien-être de notre société, et donc sur sa performance. La CSS vise la durabilité écologique dans le cadre de relations de partenariat et se fixe comme objectif d'agir de manière respectueuse de l'environnement, en préservant les ressources et en conformité avec les objectifs climatiques suisses. Pour la CSS en tant qu'entreprise de services financiers, les principaux impacts environnementaux se situent en dehors de sa propre activité, autrement dit dans la chaîne de création de valeur en amont.

Analyse de matérialité

[GRI 2-14]
[GRI 3-1]

La double analyse de matérialité marque le point de départ de la stratégie de la CSS en matière de durabilité. Elle prend en considération à la fois les incidences des activités commerciales de la CSS sur l'environnement et la société («inside-out») et les effets financiers des thèmes relatifs à la durabilité sur la CSS («outside-in»). En 2021 et en 2022, la CSS a réalisé une première analyse de matérialité unidimensionnelle (perspective «inside-out») en bénéficiant d'un soutien méthodologique.

Les impacts de facteurs externes sur la CSS (perspective «outside-in») ont été analysés en 2024 avec des expertes et experts ainsi que des déléguées et délégués des différentes divisions et de la direction générale.

La mise en relation des perspectives «inside-out» et «outside-in» donne une image globale des cinq thèmes de durabilité pertinents. Pour l'année 2025, les thèmes pertinents restent les mêmes et sont présentés succinctement dans la section suivante.

Aperçu des thèmes pertinents

[GRI 3-2]

Les sections ci-dessous proposent une synthèse de la portée des thèmes pertinents sur la base de leurs impacts et de leurs incidences sur la CSS. Chaque chapitre propose ensuite un commentaire détaillé sur les ambitions, les mesures et les progrès réalisés en lien avec chaque thème pertinent.



Aspects juridiques:

Respect des droits de l'homme, travail des enfants, lutte contre la corruption



Aspects sociaux:

Système de santé d'un niveau qualitatif élevé et pouvant être financé



Aspects sociaux:

Santé et protection des personnes assurées, efficacité et efficacité dans l'activité principale, protection des données



Aspects liés au personnel:

Conditions de travail et égalité de genre, sécurité et santé, droits des travailleuses et travailleurs



Aspects environnementaux:

Utilisation de l'énergie, de la terre et des ressources, climat

Gestion d'entreprise

Les parties prenantes de la CSS ont des attentes élevées à l'égard de la responsabilité de l'entreprise face aux questions sociales et écologiques, tout au long de la chaîne de création de valeur. Dans le domaine de la gestion d'entreprise, les exigences réglementaires, la réussite de l'entreprise et les risques liés à la réputation sont au centre des préoccupations. En vertu des principes d'une Corporate Governance professionnelle, la CSS recherche une répartition équilibrée du pouvoir entre les organes de direction et de contrôle. Cela garantit une culture d'entreprise empreinte de valeurs, un développement pérenne de l'entreprise et une gestion responsable des risques et des conflits d'intérêts. La CSS veille en outre au respect des prescriptions légales et des réglementations dans ses entreprises et s'efforce de communiquer constamment en toute transparence.

Système de santé

Dans l'environnement très réglementé de l'assurance obligatoire des soins, les actions politiques ou relevant du droit de la surveillance influent sur l'activité et la liberté de conception de l'entreprise. La CSS apporte sa contribution au système de santé suisse en prenant part à la politique de la santé et à la promotion de l'innovation de même qu'en collaborant avec d'autres acteurs majeurs du système de santé, de la politique et de la recherche. Elle s'engage en faveur d'un système de santé concurrentiel doté de réglementations ciblées, d'un financement durable et socialement équilibré et de grandes exigences en matière de transparence, de qualité et de transformation numérique pour les personnes assurées.

Individus et santé

La santé et la sécurité de ses assurées et assurés ont un impact direct sur la CSS. Ceux-ci veulent pouvoir accéder rapidement au système de santé, se faire conseiller avec compétence, bénéficier d'une qualité de service élevée, avec des décomptes de prestations corrects, ainsi que d'une gestion sécurisée de leurs données personnelles. La CSS assume cette responsabilité de façon très fiable et considère que sa mission va au-delà de la simple couverture des risques financiers en cas de maladie et d'accident dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins et des assurances-maladie complémentaires. En tant que partenaire santé, elle étend son engagement en complétant ses affaires d'assurance-maladie de façon ciblée par des offres dans les domaines de la promotion en matière de santé, de la gestion de la santé et des compétences en matière de santé.

Collaboratrices et collaborateurs

Les collaboratrices et collaborateurs sont la ressource la plus importante de la CSS et son principal critère de différenciation en tant qu'entreprise de services. La sensibilisation croissante aux questions de sens et aux valeurs, le besoin de flexibilité et d'apprentissage tout au long de la vie ainsi que la diversité, l'égalité et l'inclusion sont des facteurs importants d'attractivité de l'employeur et de productivité. La santé des collaboratrices et collaborateurs et la sécurité au travail sont également essentielles. Depuis des années, la CSS accorde donc une grande importance à l'équité salariale, à la régularité de la formation initiale et continue, aux méthodes et modèles de travail modernes ainsi qu'à la gestion systématique de la santé en entreprise.

Environnement et climat

L'environnement et le changement climatique influent sur la CSS à différents égards. Un réchauffement climatique effréné aurait des conséquences notables sur son modèle commercial: directes pour les coûts des infrastructures et les frais administratifs, et indirectes en raison de la détérioration de la santé de la population et des incidences négatives sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et les marchés des capitaux. Les actions de la CSS ont à leur tour des incidences sur l'environnement et le climat. La CSS s'efforce de maintenir les incidences négatives au niveau le plus bas possible et de réduire constamment son empreinte écologique. Dans ce contexte, elle se concentre sur la réduction stratégique des émissions de gaz à effet de serre dans le but d'atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici 2050.

Risques liés à la durabilité

[GRI 201-2]

Pour chacun des cinq thèmes pertinents, la CSS a identifié les risques liés à la durabilité. Ceux-ci sont intégrés dans le processus de gestion des risques habituel en tant que facteurs de risques existants. Des explications à ce sujet se trouvent dans le chapitre «[Gestion des risques](#)». Les facteurs sont d'abord examinés et analysés, puis évalués quant à leur pertinence (directe et indirecte²) sur la base des répercussions financières. Ils sont ensuite répartis entre les cinq catégories de risque suivantes: risques actuariels, risques financiers (risques de marché, de crédit et de liquidité), risques opérationnels (par ex. risques de conformité, RH, IT, tierce partie et processus), risques stratégiques et risques émergents. Les résultats figurent dans le tableau suivant.

Impacts et gestion des risques liés à la durabilité

Thèmes pertinents	Risques liés à la durabilité	Effet sur la CSS				Attribution	Procédure
	Exemple d'énumération des facteurs analysés	Produit des primes	Coûts des prestations	Frais administratifs	Place-ments	Catégories de risque	Exemple d'énumération des mesures déjà prises par la CSS
Gestion d'entreprise	Violation des droits de l'homme, travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement ou les placements, corruption	●		●	●	Opérationnel	Macroanalyse de la chaîne d'approvisionnement, liste d'exclusion de l'ASIR pour les placements, obligation de transparence concernant les conflits d'intérêts
Système de santé	Interventions étatiques dans le système d'assurance-maladie, inégalité dans l'accès aux services de santé		●	●		Stratégique	Engagement dans la politique de la santé, la promotion de l'innovation par le biais de la société SwissHealth Ventures SA et du programme «Future of Health Grant», recherche et enseignement via le CSS Institut
Individus et santé	Augmentation de nouveaux risques de santé ou de risques de santé inconnus, absence de promotion en matière de santé et de prévention, violations de la protection des données	○	●	●		Actuariel, opérationnel	Observation et analyse de risques de santé, mesures de prévention et de promotion en matière de santé, formation des collaboratrices et collaborateurs sur la protection des données et équipe chargée de la protection des données
Collaboratrices et collaborateurs	Pertes de productivité, attractivité en tant qu'employeur, manquements au droit du travail			●		Opérationnel	Gestion de la santé en entreprise, commission des collaboratrices et collaborateurs, surveillance juridique
Environnement et climat	Risques physiques et transitoires liés au changement climatique		●	●	●	Emergent	Mesures de réduction du papier, plan de transition dans l'immobilier, principe du «stewardship» pour les placements

● Effet direct ○ Effet indirect

Les risques liés à la durabilité identifiés comme importants sont discutés et examinés avec les divisions respectives dans le cadre d'ateliers sur les risques dans le processus de gestion des risques habituel (voir chapitre «[Gestion d'entreprise](#)»).

Au cours de l'année sous revue, les risques climatiques sont restés au centre de l'attention au sein des risques liés à la durabilité, et la CSS distingue deux catégories dans sa stratégie en matière de risque:

- **Risques climatiques transitoires:** risques liés au passage à une économie garantissant la neutralité climatique
- **Risques climatiques physiques:** risques liés à l'influence directe du changement climatique, par exemple sur les placements, les biens immobiliers et la santé humaine, qui peuvent être de nature aiguë ou chronique.

² Les effets directs ont des conséquences immédiates sur la CSS. Les effets indirects sont des effets qui ont une influence directe sur les personnes assurées par la CSS et donc un impact indirect sur la CSS.

Afin de déterminer les interdépendances entre les risques climatiques physiques et transitoires et d'étudier leurs impacts sur les risques existants et l'activité opérationnelle de la CSS, une analyse de scénarios a été réalisée en 2024. Pour celle-ci, trois scénarios du «Network for Greening the Financial System» (NGFS) ont été retenus: «Current Policies» (risques physiques), «Delayed Transition» (risques physiques et transitoires) et «Net-Zero 2050»³ (risques transitoires). Au sein de ces scénarios, des horizons temporels à court terme (d'ici 2030), à moyen terme (d'ici 2035) et à long terme (d'ici 2050) ont été pris en considération. Dans le cadre de cette analyse, l'étude au sein du scénario «Current Policies» a été approfondie au cours de l'année sous revue sur la base de l'analyse des risques climatiques en Suisse de l'OFEV⁴ parue en 2025. Elle a permis d'identifier deux risques financiers potentiels liés à la nature ayant de l'importance à moyen et long terme:

- Les atteintes à la santé humaine causées par les canicules
- Les atteintes à la santé humaine causées par les vecteurs de maladie et les concentrations d'allergènes végétaux

Une analyse du risque quantitative dans le domaine des risques naturels en Suisse a été entamée en vue d'une évaluation ciblée. Elle se concentre notamment sur les facteurs de risques énumérés ci-dessus. Quatre risques climatiques mondiaux ou combinés ayant des conséquences financières à moyen et long terme sur la CSS ont par ailleurs été constatés:

- Risques au niveau des chaînes d'approvisionnement mondiales liés au changement climatique
- Risques encourus par le système financier mondial en raison du changement climatique
- Risques pour la sécurité et la stabilité internationales en raison du changement climatique
- Risques liés à des événements inattendus et à une combinaison de risques

L'évolution de ces risques est observée dans le cadre du processus de gestion des risques habituel.

Les analyses qualitatives ont montré que les impacts à court terme sur les activités commerciales opérationnelles de la CSS ne constituaient pas encore un risque financier et qu'actuellement, ils ne devaient donc pas être pris en considération de façon systématique dans la planification financière. Des premières mesures sont déjà nécessaires à court terme afin de combattre les risques à moyen et long terme.

Une synthèse des résultats de l'analyse de 2024 et 2025 est présentée dans le tableau ci-dessous. Ceux-ci sont comparés aux opportunités du changement climatique identifiées dans le cadre du processus stratégique.

Aperçu des risques et des opportunités que présentent les effets climatiques sur la CSS

	A court terme	A moyen terme	A long terme
Dangers		<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des dommages causés aux personnes assurées et aux placements par les effets physiques du changement climatique • Importants besoins en capitaux pour financer la transition dans l'entreprise et sur les marchés des capitaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Dommages importants causés aux personnes assurées et aux placements par les effets physiques du changement climatique
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion efficace des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande relative à des offres et des produits respectueux du climat • Autosuffisance énergétique 	

³ Le scénario «zéro net 2050» décrit un réchauffement global de moins de deux degrés Celsius.

⁴ Analyse des risques climatiques en Suisse de l'OFEV, <https://www.bafu.admin.ch/fr/publication?id=74m-J2D7NNzh>, consulté en juillet 2025.

La CSS cherche à réaliser une analyse approfondie de la base de données pour continuer d'améliorer la qualité et la comparabilité des données disponibles, notamment des valeurs CO₂e, et pour augmenter ainsi la pertinence des futurs examens des risques.

La stratégie en matière de durabilité, par le biais de laquelle les mesures pour réduire les dangers potentiels sont lancées et mises en œuvre, tient également compte des opportunités et des risques du changement climatique parallèlement au processus habituel de gestion des risques.

Stratégie en matière de durabilité

[GRI 2-22]

La CSS poursuit ses objectifs de durabilité à long terme par rapport à deux piliers centraux. D'une part, elle s'engage en tant que partenaire fiable à long terme pour la santé et la sécurité financière de ses assurées et assurés. Dans son rôle de partenaire santé, elle génère une plus-value pour la société en soutenant sa clientèle et en l'aidant à être plus forte. D'autre part, la CSS assume sa responsabilité économique et écologique. Elle s'engage afin de réduire à un minimum les incidences négatives de son activité commerciale sur les individus et l'environnement, sans perdre de vue les conditions-cadres économiques.

En 2024, la mesure dans laquelle les thèmes de durabilité sont déjà ancrés dans les activités commerciales courantes de la CSS et les domaines présentant un potentiel supplémentaire ont fait l'objet d'une analyse systématique. Sur la base des conclusions de cette dernière, la stratégie en matière de durabilité 2024–2026 repose sur trois champs d'action centraux.

1. Promotion de la résilience et de la santé des personnes assurées:

La CSS soutient ses clientes et clients en renforçant leur résistance face aux difficultés de santé par le biais de solutions d'assurance innovantes et d'investissements ciblés dans la prévention et la promotion en matière de santé. Au travers de cet engagement, la CSS contribue à garantir que les prestations de santé sont accessibles et abordables pour toutes et tous et à réduire les risques climatiques physiques pour son propre modèle commercial.

2. Contribution à la protection climatique et à l'efficacité des ressources:

La CSS s'engage clairement en faveur de la réduction des incidences à long terme du changement climatique. Les progrès qui sont accomplis pour se rapprocher de l'objectif zéro émission nette à l'horizon 2050 sont publiés en toute transparence au moyen du plan de transition élaboré en 2024 (voir chapitre «[Environnement et climat](#)»). Dans ce contexte, la priorité est donnée aux mesures visant à réduire la consommation de ressources qui permettent dans le même temps de faire baisser les coûts.

3. Ancrage de critères de durabilité dans les processus et la stratégie:

La CSS intègre systématiquement les aspects liés à la durabilité dans ses processus commerciaux et ses réflexions stratégiques dans le but d'éviter les incidences négatives tout au long de la chaîne de valeur ajoutée et de s'assurer de prendre des décisions viables à long terme.

Cette stratégie en matière de durabilité garantit à la CSS qu'elle génère une utilité et des valeurs par rapport aux trois dimensions de la durabilité, à savoir économique, sociale et écologique. Elle pose ainsi les bases de son engagement durable et d'un avenir sain.

Gestion d'entreprise

[GRI 3-3]

Conseil d'administration et direction générale

[GRI 2-9]
[GRI 2-10]
[GRI 2-12]
[GRI 2-13]
[GRI 2-14]
[GRI 2-16]
[GRI 2-17]
[GRI 2-18]

Le conseil d'administration en tant qu'organe de direction stratégique assume la haute direction de la société et la haute surveillance de la gestion des affaires. Il détermine la stratégie d'entreprise et a la compétence d'approuver la stratégie en matière de durabilité. Plusieurs critères entrent en ligne de compte pour la sélection et la nomination des membres du conseil d'administration. Ils se fondent sur les prescriptions légales et réglementaires, notamment sur la garantie d'une conduite des affaires irréprochable selon le droit en matière de surveillance. Pour la composition de cet organe, il faut en outre veiller à tenir compte comme il se doit de la représentation des régions linguistiques et des genres. Le conseil d'administration se soumet à une évaluation régulière de ses performances et de son fonctionnement. Lors de chaque séance ordinaire, il est constamment informé de la marche des affaires courantes ainsi que des principaux événements et projets. Il convient de rendre compte régulièrement (au moins une fois par année; deux fois en 2025) au conseil d'administration des dernières évolutions et des progrès réalisés par la CSS sur les questions climatiques et de durabilité. Des spécialistes externes sont mandatés en fonction des thèmes spécifiques. Les thèmes de durabilité sont approfondis périodiquement au sein du conseil d'administration, entre autres par le biais d'exposés d'expertes et experts externes. Les questions de durabilité sont intégrées dans les décisions à prendre au cas par cas et quand cela s'avère judicieux.

Le comité de contrôle et des risques du conseil d'administration se penche au moins deux fois par année (en 2025 trois fois) sur l'ancrage des thèmes de durabilité, de la stratégie en matière de durabilité et sur le rapport sur la durabilité. Il prépare les décisions à ce sujet à l'intention du conseil d'administration.

La gestion des affaires et donc aussi la gestion des questions de durabilité sont déléguées à la direction générale. Le comité stratégique de la durabilité apporte son soutien à la direction générale sur les thèmes de durabilité et pour la mise en œuvre de la stratégie en matière de durabilité. Il est compétent pour l'ensemble des questions de durabilité et se réunit cinq fois par année. Cette instance spécialisée, au sein de laquelle sont représentées toutes les divisions, est dirigée par le responsable spécialisé de la durabilité et se compose de quatre membres de la direction générale et d'autres membres de la direction. Ils sont soutenus par les délégués et déléguées spécialisés pour mettre en œuvre des activités de durabilité dans leur domaine ainsi que pour les développer. Le service de la CSS chargé de la durabilité est responsable d'assurer l'élaboration et la mise en œuvre coordonnée à l'échelle du Groupe des activités relatives à la durabilité. Il est rattaché à la cheffe de l'état-major CEO, qui est directement subordonnée à la CEO. Le service de la CSS chargé de la durabilité informe régulièrement la direction générale (en 2025 deux fois) au sujet des thèmes de la durabilité qui ont été préparés au sein du comité stratégique de la durabilité.

Ethique, intégrité et compliance

[GRI 2-16]

Le conseil d'administration assume la haute surveillance de la compliance. Il a édicté les «règles de comportement pour le Groupe CSS» («Code of Conduct»). Celles-ci décrivent les principes juridiques, éthiques et liés aux performances, qui sont applicables pour les membres du conseil d'administration et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la CSS. Les règlements, consignes et directives applicables les concrétisent. En 2025, la CSS a remanié le «Code of Conduct». Sa nouvelle version décrit également la conception de la durabilité de la CSS et entre en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Le conseil d'administration a en outre édicté un concept de compliance écrit. Celui-ci poursuit premièrement l'objectif d'ancrer une culture de l'intégrité et du respect de la loi dans le Groupe CSS et, deuxièmement, celui de garantir le système de gestion de la compliance existant de la CSS et son développement. Le concept de compliance de la CSS repose sur une approche basée sur les risques. L'identification et l'évaluation systématiques des risques de compliance garantissent le respect des directives légales et relevant du droit en matière de surveillance ainsi que l'orientation vers les domaines présentant des risques majeurs de compliance. L'approche basée sur les risques du concept de compliance ne signifie pas que la CSS accepte l'absence de compliance dans des situations peu risquées.

Le Compliance Officer rend compte au moins une fois par année à la direction générale et au conseil d'administration des incidents, des évolutions importantes pour la compliance et de l'évaluation des risques de compliance.

De plus, plusieurs assessments sont réalisés chaque année dans une sélection de domaines. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la CSS suivent régulièrement des formations obligatoires sur les thèmes de compliance.

Prévention de la corruption et gestion des conflits d'intérêts

[GRI 2-10]

Les principaux risques dans le domaine de la corruption résident dans la violation des principes légaux, réglementaires et internes, par exemple l'acceptation d'argent, de cadeaux ou d'autres avantages dans le cadre de l'acquisition (achat) de prestations ou de la gestion de la participation. La CSS établit ses principes et règles de comportement dans le «Code of Conduct». La consigne concernant la prévention de la corruption donne des précisions sur les règles de comportement générales relatives à la corruption et aux conflits d'intérêts. Elle définit les processus ainsi que les mesures que les collaboratrices et collaborateurs doivent obligatoirement respecter en ce qui concerne les cadeaux et les invitations, les parrainages et les dons.

[GRI 2-15]

[GRI 2-23]

[GRI 2-24]

Dans sa volonté de mettre résolument en œuvre le «Code of Conduct», la CSS a notamment pris les mesures suivantes:

- **Formations régulières des collaboratrices et collaborateurs:** elles visent à les sensibiliser aux situations délicates de façon à s'assurer que celles-ci sont gérées de manière conforme au droit.
- **Intégration dans l'évaluation annuelle des performances:** le respect des règles du «Code of Conduct» fait en outre partie intégrante du processus annuel d'évaluation des performances («myPerform») des collaboratrices et collaborateurs par leur supérieure ou supérieur hiérarchique.
- **Publication annuelle des liens d'intérêts:** les membres du conseil d'administration, la secrétaire CA, la direction de l'Audit interne ainsi que les membres de la direction générale des entreprises du Groupe CSS et de la direction générale élargie doivent annoncer leurs liens d'intérêts au moins une fois par année.

En ce qui concerne la gestion des conflits d'intérêts, le règlement d'organisation renferme d'autres obligations et réglementations spécifiques pour le conseil d'administration, le secrétaire du CA, la direction de l'Audit interne, la direction générale et la direction générale élargie. L'obligation d'approuver de nouveaux mandats en fait également partie.

Les mesures mentionnées, y compris concernant le système d'alerte décrit ci-dessous, tiennent compte de ces risques. La CSS estime qu'elles sont efficaces.

Système d'alerte

[GRI 2-26]

Depuis 2012, la CSS entretient un système d'alerte interne pour le signalement des manquements à la compliance. Sur [→ correctness.ch](https://correctness.ch), les collaboratrices et collaborateurs de la CSS peuvent, à titre anonyme s'ils le souhaitent, signaler des manquements aux directives à appliquer, notamment au «Code of Conduct», sans craindre des conséquences négatives. Depuis 2017, ce site Internet est également accessible aux personnes extérieures souhaitant signaler des infractions à la compliance.

Tous les signalements sont reçus par le Compliance Officer de la CSS et sa suppléante. Ceux-ci décident de la suite à donner, en accord avec d'autres instances, internes si cela s'impose. Au besoin, ils font appel à des spécialistes internes et externes supplémentaires pour mener des enquêtes et des investigations.

Gestion des réclamations

[GRI 2-25]

Une gestion des réclamations clairement réglementée traite par ailleurs les réclamations de la clientèle. Elle englobe plusieurs canaux de réception. Toutes les réclamations sont ensuite saisies au sein du Centre de service-clientèle et prises en charge par des spécialistes ou des collaboratrices et collaborateurs spécialement formés à la gestion des réclamations. Les clientes et clients sont informés de l'état du traitement de leur réclamation et des décisions prises.

Respect des droits de l'homme

[GRI 2-23]

La CSS respecte les droits fondamentaux de la Constitution fédérale de la Confédération suisse ainsi que les droits de l'homme selon les traités internationaux ratifiés par la Suisse, comme la Convention européenne des droits de l'homme.

Selon son «Code of Conduct», la CSS s'engage expressément à se conduire correctement d'un point de vue éthique dans les échanges commerciaux et dans les relations avec sa clientèle, ses collaboratrices et collaborateurs,

les prestataires, les partenaires commerciaux, la société civile et les autorités. En tant qu'entreprise de services non productrice et déployant exclusivement son activité en Suisse, la CSS est exposée de façon limitée au risque de violation des droits de l'homme. Néanmoins, elle fait vérifier chaque année sa chaîne d'approvisionnement en amont. La macroanalyse a de nouveau montré que le risque d'implication indirecte dans le travail des enfants ou le travail forcé était très faible. Comme l'année précédente déjà, la CSS a fait la plupart de ses acquisitions de produits et de prestations préalables en Suisse. Seuls quelques rares achats ont été effectués à l'étranger. De façon générale, le risque est évalué avec la mention «basic» pour la Suisse selon l'indice «Children's Rights in the Workplace» de l'UNICEF.⁵ La CSS s'efforce toujours de maintenir à un bas niveau les incidences sociales négatives éventuelles des produits et services achetés.

Protection des données

[GRI 2-23]

La gestion responsable des données des personnes assurées et des collaboratrices et collaborateurs a une importance cruciale dans l'activité quotidienne de la CSS, car elles sont le bien le plus précieux de la CSS. Les clientes et clients comptent sur le fait que la CSS gère leurs données de manière responsable. Les manquements au droit relatif à la protection des données ou les lacunes de sécurité des systèmes de traitement des données peuvent non seulement avoir des incidences financières, mais aussi nuire à la confiance des clientes et des clients, des partenaires, des collaboratrices et collaborateurs, et donc à la réputation de la CSS.

La CSS est soumise à la législation suisse applicable en matière de protection des données et dispose d'un règlement interne global relatif à la protection des données, qui a été édicté par le conseil d'administration. Celui-ci définit les conditions-cadres et les principes à observer pour tout traitement de données personnelles ainsi que les tâches et les compétences associées. Les directives et consignes concrétisent le règlement relatif à la protection des données et contribuent ainsi dans tous les domaines à la mise en œuvre uniforme des prescriptions légales en matière de protection des données.

La CSS soutient ses collaboratrices et collaborateurs de tous les échelons hiérarchiques par des formations et des directives sur la conduite à adopter pour gérer correctement les données des personnes assurées. Elle dispose en outre d'une équipe de juristes spécialisés, qui travaillent spécifiquement dans le domaine de la protection des données. Le respect des directives est régulièrement vérifié dans le cadre d'audits, de contrôles internes et de certifications externes annuelles (ISO 27001; OCPD et GoodPriv@cy®:2018).

Gestion des risques

La gestion des risques poursuit en priorité l'objectif de garantir à long terme l'existence de l'entreprise. Conformément au modèle «Three Lines Model»⁶, le conseil d'administration a créé les conditions nécessaires à une gestion des risques propre à la CSS, un système de contrôle interne et des mesures de respect des directives (compliance). Le processus cyclique de gestion des risques se compose des phases suivantes: analyse des menaces et des risques, identification, évaluation et pilotage des risques ainsi que contrôle des risques et communication.

5 UNICEF 2023: https://www.unicef.ch/sites/default/files/2023-11/childrens_rights_and_business_atlas_data_Juni2023.pdf.

6 Le modèle «Three Lines Model» pour la gestion des risques englobe: (1) la gestion opérationnelle qui décèle et pilote les risques dans les affaires courantes, (2) les fonctions de contrôle comme la gestion des risques, le SCI et la compliance, qui assument des tâches de surveillance et de conseil, et (3) l'Audit interne, qui vérifie en toute indépendance le bon fonctionnement des deux premières lignes.

Systeme de sante

[GRI 3-3]

La Suisse dispose d'un systeme de sante onereux en comparaison internationale, mais extremement performant. Il se caracterise par un large acces aux prestations medicales et une grande satisfaction de la population a l'egard de sa qualite. Il contribue a l'esperance de vie elevee des individus. Les couts de la sante augmentent toutefois fortement depuis des annees, et la croissance des primes d'assurance-maladie pese de plus en plus sur les menages suisses.

L'engagement de la CSS repose sur ces defis et se reflète dans les lignes directrices definies a cet egard: «La CSS s'engage en faveur d'un systeme de sante concurrentiel doté de reglementations ciblées, d'un financement durable et social, avec de grandes exigences dans les domaines de la transparence, de la qualite et de la transformation numerique, au benefice des personnes assurees.» La CSS pousse la reflexion sur la sante, de façon globale et interconnectee.

La contribution que la CSS apporte au systeme de sante se manifeste par le fait qu'elle participe activement a l'elaboration de la politique de la sante et a la promotion de l'innovation dans le domaine des soins de sante et qu'elle s'engage dans la recherche.

Participation de la CSS a la politique suisse de la sante

[GRI 2-28]

La CSS s'engage pour un systeme de sante solidaire et liberal, caracterise par la subsidiarite et la responsabilite individuelle, qui garantit a toutes les personnes assurees des soins medicaux de base a des couts supportables. Elle defend leurs interets et ceux des payeuses et payeurs de primes envers les instances decisionnaires politiques et administratives, en collaboration avec des associations ou d'autres partenaires externes (par ex. fournisseurs de prestations).

La CSS a participe au debat politique par l'intermediaire de l'association des assureurs-maladie prio.swiss creee debut 2025 et de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) et mene un dialogue intersectoriel avec les parties prenantes.⁷ Prio.swiss a la responsabilite de représenter les interets de la branche de l'assurance-maladie sur le plan politique et dans la societe, remplaçant dans ce role les anciennes associations curafutura et santesuisse. Avec ses membres, la nouvelle association représente aujourd'hui toutes les personnes assurees en Suisse.⁸ En s'impliquant au sein des differentes instances associatives, la CSS contribue a ce que prio.swiss puisse se faire entendre haut et fort et s'engager pour un systeme de sante suisse d'un niveau qualitatif eleve et pouvant etre financé durablement.

Dans sa propre publication «Place au dialogue», la CSS aborde en outre des sujets de politique de la sante. Elle organise aussi des rencontres sur cette thematique. Elle soutient par des dons des partis a l'echelle nationale dans le cadre des dispositions legales et des directives internes en matiere de compliance.

La CSS veut en priorite participer au façonnement des conditions-cadres de la politique de la sante sur le plan federal, car les reformes politiques concernent actuellement en majeure partie l'assurance obligatoire des soins (selon la LAMal). Ces conditions posent les bases necessaires pour stabiliser les couts de la sante, garantir que les primes restent durablement abordables, augmenter la qualite des prestations et promouvoir les soins integres.

En 2025, la CSS s'est engagee pour des structures tarifaires adequates, notamment pour l'approbation du nouveau tarif medical ambulatoire (TARDOC et forfaits ambulatoires), ainsi que pour la mise a jour de la remuneration

7 La CSS est membre de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) et de l'association des assureurs-maladie prio.swiss et siége dans chacun de leur comite. La CSS est egalement representee dans le comite ou le conseil de fondation de nombreuses organisations, parmi lesquelles: Datenschutz Forum Schweiz, Gesundheitsnetz 2025, Luzerner Forum für Sozialversicherungen und soziale Sicherheit, MediData SA, palliative.ch, Association Suisse des Actuaire et Equam. La CSS fait egalement partie du comite consultatif ou strategique du Registre de medecine empirique (RME) et du Forum Managed Care. De plus, elle est membre de l'instance paritaire responsable de la convention relative aux medecins-conseils et de l'association Callnet. Le CSS Institut de recherche empirique en economie de la sante est membre du Risk Adjustment Network (RAN), un reseau de chercheuses et chercheurs et d'instances decisionnaires reglementaires de pays connaissant aussi une compensation des risques dans l'assurance-maladie.

8 Pour des informations complementaires: <https://prio.swiss/> (consulte le 3 novembre 2025).

basée sur les prestations (RBP) des pharmacies. Les deux structures tarifaires entrent en vigueur début 2026. De plus, la CSS s'est engagée pour que les préparatifs liés à la mise en œuvre du financement uniforme des prestations de santé (EFAS) démarrent rapidement, dans la mesure où cette réforme joue un rôle important pour le financement durable du système de santé. Au niveau parlementaire, la CSS s'est prononcée, dans le cadre du deuxième volet de mesures visant à freiner la hausse des coûts, contre l'article sur les réseaux, qui était contreproductif. Ses efforts ont abouti puisque le Parlement a fini par supprimer cet article. En rapport avec le même projet de loi, la CSS s'est dans le même temps engagée avec succès en faveur de mesures visant à atténuer la hausse des prix des médicaments et d'un renforcement du rôle des assureurs-maladie dans la gestion des coûts des prestations et la prévention (art. 56a LAMal).

Dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire (selon la LCA), la CSS a continué de s'engager, avec d'autres prestataires d'assurances complémentaires, sous l'égide de l'ASA, pour la mise en œuvre de l'ensemble de règles sur les prestations supplémentaires dans le domaine de l'assurance complémentaire, dans le cadre des grandes lignes sectorielles «Prestations supplémentaires LCA» en vigueur depuis 2022. La CSS revendique ainsi plus de transparence et de traçabilité dans la fourniture des prestations et l'établissement des décomptes de prestations dans le cadre des assurances complémentaires d'hospitalisation.

De plus amples informations sur les priorités de la CSS en matière de politique de la santé sont disponibles sur le [site Internet de la CSS](#).

Promotion de l'innovation par des initiatives collaboratives

[GRI 2-6]

La CSS s'engage pour le développement de prestations de santé en réseau, effectue des investissements dans des offres de santé prometteuses et mise sur des partenariats ciblés avec d'autres acteurs de la branche. Dans cette optique, la CSS utilise un large éventail d'instruments, en fonction du degré de maturité de l'innovation, allant des activités de recherche dans le cadre du CSS Health Lab à la promotion de start-up par le biais de ses investissements via la SwissHealth Ventures SA. De plus, la CSS investit dans des initiatives collaboratives telles que «Well» et «Patient Empowerment», afin de tester de façon rapide et agile des solutions ayant un potentiel systémique.

Activités de recherche du CSS Health Lab

Le CSS Health Lab contribue, en collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et l'Université de Saint-Gall, à la recherche sur les nouvelles applications numériques dans le domaine de la santé. Les activités de recherche menées auprès des patientes et patients ainsi qu'avec des prestataires et des organisations de patients étudient notamment comment développer et ancrer avec succès dans le système de santé suisse des solutions numériques porteuses de valeur. L'objectif est de soutenir et d'améliorer le transfert de la recherche vers le marché de la santé.

Le programme «Future of Health Grant» pour accélérer l'innovation

Dans le cadre du programme «Future of Health Grant» (FoHG), la CSS encourage des start-up prometteuses qui développent des solutions de santé numériques visant à améliorer la qualité et l'efficacité des coûts du système de santé suisse. Les start-up entre la phase de création et le premier tour de financement sont en ligne de mire. Le programme d'encouragement a été lancé en 2022 en collaboration avec l'EPFL Innovation Park. Durant l'année sous revue, la CSS a développé son réseau de partenaires aux niveaux national et international. Grâce à cela, les start-up ont eu accès à une nouvelle expertise et à de nouvelles technologies, et elles ont également pu conquérir de nouveaux marchés. De plus, plusieurs projets pilotes impliquant plusieurs parties ont été réalisés avec des fournisseurs de prestations afin de valider l'impact des solutions start-up sur le marché.

SwissHealth Ventures SA encourage des start-up en phase de croissance

La société SwissHealth Ventures SA (SHV) a été créée par la CSS en 2020 dans le but de participer activement au façonnement du système de santé et de promouvoir des modèles commerciaux pérennes. En 2025, la décision a été prise de relever, au 1^{er} janvier 2026, le fonds de capital-risque de 50 millions de francs supplémentaires, le faisant passer à 100 millions de francs. Les investissements sont effectués dans des start-up du domaine de la santé en phase de croissance. SHV a aujourd'hui accordé son soutien financier à douze start-up et deux «digital health funds».

Partenariats pour de nouvelles approches dans les soins de santé

Les initiatives collaboratives apportent un bénéfice systémique, comme le montrent les deux coopérations «Patient Empowerment» et «Well». L'initiative «Patient Empowerment» a été lancée en 2022 en collaboration avec SWICA, PwC, l'Hôpital cantonal de Winterthour et l'Hôpital universitaire de Bâle. Il s'agit d'un projet pilote qui repose sur le concept «value-based health care» (VBHC) et vise à endiguer la surmédicalisation et les soins inappropriés dans le système de santé, ainsi qu'à placer les besoins individuels des patientes et des patients au centre de la fourniture de prestations.

De la même manière, la plateforme numérique de santé «Well» fait progresser les soins intégrés. «Well» est une plateforme indépendante qui met en relation en ligne les patientes et patients avec des prestataires médicaux. Elle offre une interface plus efficace, pour des parcours thérapeutiques plus avantageux dans le système de santé. En 2025, le développement de «Well» s'est poursuivi avec en ligne de mire l'expérience-utilisateur. Un assistant intelligent («Smart Assistant») se tient maintenant à la disposition des utilisatrices et utilisateurs. Il s'agit d'une fonction de chat basée sur l'IA qui leur propose une aide à la décision structurée.

Recherche et enseignement

Afin de développer et d'améliorer continuellement le système de santé, la CSS a fondé en 2007 le CSS Institut de recherche empirique en économie de la santé. Il se consacre à la recherche scientifique et à l'enseignement dans le domaine de l'économie de la santé appliquée. Le CSS Institut réalise en outre tous les deux ans le «Swiss Health Economics Workshop» en collaboration avec la Swiss Society of Health Economics. Ce rendez-vous sert à promouvoir les échanges au sein de la recherche suisse en économie de la santé.

Depuis sa création, le CSS Institut a publié plus de 31 articles évalués par des pairs (2007–2025). Le nombre de publications dans des revues économiques renommées comme le «Journal of Health Economics» ou le «Journal of the European Economic Association» atteste notamment de l'excellent niveau des travaux de recherche menés jusqu'à présent. De plus, les collaboratrices et collaborateurs du CSS Institut se sont déjà vu décerner plusieurs prix scientifiques. Le CSS Institut dispense en outre chaque année des cours dans plusieurs hautes écoles de Suisse. Parallèlement à ses coopérations directes en matière de recherche, il met à disposition des données et soutient ainsi de nombreux projets scientifiques dans les domaines de l'économie, de la médecine et de la santé publique (par ex. de l'EPFZ ou de l'Office fédéral de la santé publique). Une partie considérable de ces données a été fournie à de jeunes chercheuses et chercheurs de Suisse, contribuant ainsi au développement de carrières scientifiques. Le CSS Institut encourage le développement du système de santé par son objectivité scientifique, l'indépendance de sa recherche et la qualité de ses publications. Il entend bien publier d'autres travaux dans des revues économiques spécialisées. En effet, ses études et les résultats de ses recherches contribuent à la formation de l'opinion sur les questions de politique de la santé et alimentent le processus politique quand cela est possible et porteur de valeur.

Individus et santé

[GRI 3-3]

Fin 2025, la CSS comptait environ 1,5 million de personnes assurées dans l'assurance obligatoire des soins (AOS) et 1,3 million de clientes et clients ayant conclu au moins une assurance dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire.

Dans son rôle de partenaire santé, la CSS soutient ses clientes et clients dans plusieurs domaines et veut se tenir à leurs côtés avec encore plus de détermination. Elle inscrit cette responsabilité dans sa Vision et l'assume tout au long du parcours de santé «rester en bonne santé, guérir et vivre avec une maladie».

La mission de partenaire santé de la CSS commence par les affaires d'assurance-maladie, dans lesquelles elle accorde une protection financière à ses assurées et assurés et traite leurs demandes avec une grande fiabilité et un niveau de qualité élevé. Au total, plus de 25,4 millions de factures par année sont ainsi contrôlées. Les processus sont optimisés en permanence et deviennent numériques dans une optique de durabilité économique. Dans l'assurance obligatoire des soins, la CSS affiche ainsi un faible taux de frais administratifs de 3,5%. L'engagement se poursuit avec des offres de conseil et de suivi dans les domaines de la gestion de la santé ainsi que de la promotion et des compétences en matière de santé, qui viennent compléter de manière ciblée les affaires d'assurance-maladie. L'accompagnement personnalisé des patients ou le coaching, l'incitation à un mode de vie sain via le programme «active365» ou les articles sur la santé publiés dans des médias internes et externes sont autant d'exemples de ce soutien proposé à titre supplémentaire. Pour la CSS, être partenaire santé signifie aussi proposer des solutions complètes aux personnes assurées et les guider à travers le système de santé complexe. Elle mise à cette fin sur des solutions numériques et connectées telles que «Well», grâce auxquelles elle crée pour ses assurées et assurés une expérience de plus en plus homogène et fluide tout au long du parcours santé.

En collaboration avec des partenaires engagés dans le domaine de la santé, la CSS s'efforce de développer aussi des soins de façon à apporter des réponses à des défis comme la pénurie de personnel qualifié ou les pathologies de plus en plus complexes. La CSS soutient ainsi les soins intégrés verticaux, qui visent à optimiser la coordination et la collaboration entre plusieurs acteurs du système de santé dans différents niveaux de soins. La qualité des traitements s'en trouve améliorée, et des économies sont ainsi réalisées dans le même temps puisque les traitements inutiles et les doublons sont évités. En 2024 déjà, un modèle de soins pionnier, auquel la CSS accorde son soutien, a été créé avec l'Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC) à Morges. En 2025, il a été possible de constituer de nouveaux réseaux de santé avec différents partenaires dans le cadre de coopérations à Bienne, dans le Jura et au Tessin. De nouvelles coopérations sont en train d'être mises sur pied dans d'autres régions, parmi lesquelles des réseaux pour améliorer la prise en charge en cas de problèmes psychologiques, par exemple dans la région d'Appenzell. La CSS est également une partenaire de la première heure de l'initiative «Réseau Bleu», une alliance constituée de cinq hôpitaux régionaux de Suisse romande. Elle lui apporte sa contribution pour poursuivre le développement des modèles de soins dans les différentes régions et pour mieux exploiter les synergies. La CSS poursuit ainsi avec détermination sa stratégie de créatrice d'un «écosystème de la santé» dans le but d'atténuer à long terme les coûts de la santé grâce à des solutions durables.

Cette année encore, le «CSS Quality Award» a été décerné à quatre acteurs pour les récompenser pour leurs projets innovants et durables. Pour la première fois, un prix séparé de la durabilité a été attribué, avec comme lauréat le projet «Futura»⁹ de l'Hôpital cantonal de Lucerne.

Assurance-maladie

L'assurance obligatoire des soins fonctionne selon un catalogue défini légalement de prestations, qui peuvent être décomptées à la charge du système financé de façon solidaire. Dans le domaine de l'assurance complémentaire, l'offre peut être conçue de façon plus flexible que dans l'assurance obligatoire des soins. Dans ce contexte, la CSS offre une protection financière là où l'assurance de base a des lacunes de couverture, que ce soit en cas d'urgence à l'étranger, pour les appareils dentaires des enfants, les prestations de médecine alternative ou le libre choix du médecin à l'hôpital.

⁹ Dans le menu, «Futura» correspond aux recommandations alimentaires de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Son objectif est de réduire le risque de maladies causées par l'alimentation tout en préservant l'environnement, avec des émissions de CO₂ de 58% inférieures par portion.

Mais les affaires d'assurance-maladie laissent aussi une marge de manœuvre pour de meilleures prestations, en dépit des dispositions réglementaires. Avec des produits adaptés, une qualité de service supplémentaire et une bonne expérience-client, la CSS met tout en œuvre pour assumer son rôle de partenaire santé. Elle propose diverses possibilités de contact pour aider les clientes et clients ayant des questions et des demandes: son réseau d'agences CSS implantées sur 94 sites dans toute la Suisse, le service-clientèle téléphonique et le portail client self-service «myCSS». Avec «myCSS», les personnes assurées peuvent transmettre leurs factures, vérifier leur couverture d'assurance et consulter les offres de santé. Grâce à l'envoi numérique des polices, des décomptes de prestations et des attestations fiscales, les coûts du papier, de l'impression et de l'expédition diminuent considérablement. De plus, les personnes assurées profitent de l'automatisation des processus de décompte et de la précision du contrôle des factures. Cela garantit non seulement la rapidité de la vérification et du remboursement, mais contribue aussi à réduire les coûts grâce à une gestion efficace des coûts des prestations.

La CSS veut prendre en considération toutes les préférences de ses clientes et clients en leur proposant des produits adaptés à leurs besoins. Elle s'engage pour des offres innovantes et des soins intégrés et cherche à collaborer avec différents fournisseurs de prestations pour l'optimisation et l'efficacité des traitements. Dans l'assurance de base, 81,7% des personnes assurées ont choisi un modèle alternatif d'assurance et profitent d'économies sur les primes ainsi que d'une aide pour s'orienter et d'un suivi par un «gatekeeper» en cas de problèmes de santé. Plusieurs assurances complémentaires contribuent en outre à renforcer la santé des personnes assurées par le biais de contributions versées pour une cinquantaine d'activités différentes, allant du fitness à la gymnastique du dos en passant par le yoga et la natation pour enfants.

Dans le domaine de l'assurance complémentaire, la CSS a lancé la nouvelle gamme de produits «Livo» en 2025. Celle-ci comprend l'assurance cas d'urgence avantageuse, qui permet de se prémunir des risques financiers importants, comme les traitements d'urgence à l'étranger ou les transports de sauvetage. De plus, la gamme propose une assurance prévention, qui verse des contributions pour la prévention médicale utile ou des tests innovants, qui ne sont pas encore couverts par l'assurance obligatoire des soins. Les deux assurances santé plus complètes de la nouvelle gamme de produits contiennent des prestations des secteurs ambulatoire, stationnaire et de la médecine alternative. Elles reflètent donc mieux le futur paysage des soins en Suisse. A l'avenir, les prestations d'assurance pourront donc être mieux intégrées dans la couverture d'assurance, qui pourra être déterminée avec plus de flexibilité grâce à un système de listes.

Prestations de santé

Depuis quelques années, la CSS s'engage au-delà des affaires d'assurance-maladie classiques. Elle utilise ainsi les excédents provenant des assurances complémentaires pour encourager la santé des personnes assurées. En tant que partenaire santé, la CSS accompagne ses clientes et clients dans toutes les situations de vie. Avec les deux plateformes «active365» et «enjoy365», elle les soutient durant toute l'année dans leurs efforts en matière de santé. Depuis peu, le «CSS Coin» est venu élargir l'offre: grâce à lui, les personnes ayant une assurance complémentaire peuvent acheter des produits et services sains à un prix préférentiel.

L'appli de santé «active365» encourage un mode de vie sain autour des thèmes de l'activité physique, de l'alimentation et de la pleine conscience par des conseils et des exercices ajustés en fonction des objectifs individuels. Depuis 2020, 157 934 personnes ayant une assurance complémentaire ont collecté des «activePoints», qui peuvent soit faire l'objet d'un versement en espèces sur le compte bancaire, soit être convertis en bons «enjoy365» ou en dons. Les utilisatrices et utilisateurs ont consacré 113 millions de minutes à des exercices de pleine conscience au cours de l'année sous revue et parcouru à pied 233 millions de kilomètres, soit environ 5820 fois le tour du monde.

Dans le shop santé «enjoy365», les clientes et clients ayant une assurance complémentaire profitent à un prix préférentiel d'un large assortiment de produits favorisant un mode de vie sain. Les «CSS Coins» fonctionnent comme un avoir numérique et peuvent également être achetés en profitant d'un rabais pour être utilisés ensuite auprès de 1333 partenaires régionaux ayant un lien avec la santé. La nouveauté a suscité un écho très positif auprès des personnes assurées, et des «CSS Coins» ont déjà été utilisés 49 637 fois.

En 2025, la CSS a distribué 22,6 millions de francs provenant des excédents des affaires d'assurance complémentaire pour que les personnes concernées puissent en bénéficier. Ainsi, 13,2 millions de francs ont été versés via «active365», et la CSS a alloué 7,5 millions de francs pour les coûts des produits proposés sur «enjoy365» et 1,9 million pour le «CSS Coin».

Gestion de la santé: pour gérer au mieux les défis liés à la santé

La gestion de la santé regroupe toutes les mesures qui aident les clientes et les clients à mieux gérer des situations difficiles du point de vue de la santé.

La coordination et l'accompagnement sont surtout importants pour les patientes et patients présentant une maladie grave, suivant un traitement complexe ou ayant terminé une réadaptation. La CSS offre ici un accompagnement personnalisé. De plus, elle a mis sur pied au cours de ces dernières années une équipe de coachs de santé, qui conseille personnellement les clientes et clients, les accompagne et au besoin les oriente vers des services adaptés, par exemple pour l'obtention d'un second avis médical. L'accompagnement porte surtout sur des changements ciblés de mode de vie dans les domaines de l'alimentation, du stress et de l'activité physique. Un soutien est également proposé autour des thèmes suivants: personnes âgées et soins, COVID long, santé des familles et des femmes. Les personnes ayant une assurance complémentaire auprès de la CSS peuvent en outre solliciter plusieurs programmes de santé qui les soutiennent en cas de maladies spécifiques. Ces programmes s'adressent aux personnes concernées par l'hypertension, la dépression, les angoisses, les maladies des voies respiratoires comme la BPCO et l'asthme, ou encore par les troubles du sommeil ou la douleur chronique. Ils proposent en outre un accompagnement psychologique en cas de cancer ou un soutien en matière de prévention des chutes.

Les personnes assurées ayant de bonnes compétences en matière de santé savent en général mieux comment préserver ou améliorer leur santé. La CSS les soutient de multiples manières, par exemple par des informations sur le thème de la santé, qui sont notamment mises à la disposition du grand public via le site Internet, les réseaux sociaux et le magazine clients. En 2025, divers articles permettant d'acquérir des compétences en matière de santé ont été lus presque 2 millions de fois, et les contenus apportant des connaissances ont été consultés près de 9,6 millions de fois via l'appli «active365». La CSS met en outre à disposition des e-books et des podcasts sur la santé.

La plateforme numérique «Well» aussi, avec ses multiples services, oriente, aide et apporte de la sécurité sur les questions de santé. Les services utilisés le plus fréquemment sont le dossier, le Symptom-Checker, la recherche de médecins, l'assistant, l'offre de télémédecine ainsi que la liste des maladies, des remèdes maison ou des médicaments.

Engagement social

Fondation CSS

La Fondation CSS s'engage pour le renforcement de l'engagement social et l'atténuation des cas de rigueur. Elle soutient concrètement des personnes qui se retrouvent malgré elles dans une situation financière difficile en raison d'une maladie ou d'un accident. Depuis 1987, elle promeut en outre des projets sociaux dans le domaine de l'assurance-maladie et accidents: le prix de la Fondation récompense des organisations qui s'engagent dans la société.

En 2025, six organisations se sont partagé le prix annuel de la Fondation à hauteur de 120 000 francs au total. Toutes les organisations bénéficiaires s'engagent dans un environnement dans lequel l'aspect social est prépondérant. Elles contribuent à la prévention et à la promotion de la santé.

Dons

Avec le Gala de théâtre CSS, la CSS s'engage depuis plus de trente ans en faveur des personnes dans le besoin. Cet événement de bienfaisance est aujourd'hui l'une des principales manifestations culturelles et sociales de Suisse centrale. Les recettes de la billetterie et des dons bénéficient à Caritas Lucerne, qui soutient des familles en situation précaire par ses projets d'aide. En 2025, la CSS a fait un don de 65 000 francs à Caritas Suisse centrale en faveur des familles et des personnes isolées rencontrant des difficultés financières.

Les dons de Noël ont permis de récolter en 2025 près de 30 600 francs, qui ont été reversés aux organisations d'utilité publique Pro Infirmis, Fondation Planètes Enfants Malades, Fondazione Amilcare et Fédération suisse des aveugles et malvoyants.

Les personnes ayant une assurance complémentaire CSS ont également versé des dons en 2025: 1942 d'entre elles ont décidé de faire don des points de bonus qu'elles avaient gagnés en utilisant «active365». De cette manière, la somme de 106 126 francs a été récoltée, dont les bénéficiaires ont été «aha! Centre d'Allergie Suisse» et la Ligue suisse contre le cancer.

[GRI 2-6]

Parrainages et partenariats

Grâce aux activités de parrainage, la CSS donne la possibilité aux personnes assurées de renforcer leurs compétences en matière de santé en s'impliquant dans les domaines de l'activité physique, de l'alimentation et de la santé mentale. A l'occasion des Family Weekends de la CSS, elles peuvent par exemple participer à des ateliers et des jeux en pleine nature. De plus, la CSS est depuis plus de vingt ans la principale partenaire santé du Club Alpin Suisse (CAS).

En 2025, la CSS est devenue la partenaire santé de la Fondation IdéeSport, qui s'adresse chaque année à plus de 170 000 enfants, jeunes et familles de Suisse avec ses offres gratuites d'activité physique. Les programmes «MiniMove» et «OpenSunday» sont au cœur de ce partenariat. Les salles de sport ouvrent le dimanche en hiver pour offrir un espace propice au mouvement et aux rencontres. La CSS encourage ainsi avec IdéeSport la santé physique et psychique ainsi que l'intégration des enfants et des jeunes dans la société.

Collaboratrices et collaborateurs

[GRI 2-7]
[GRI 2-8]
[GRI 2-29]

A fin 2025, la CSS Assurance-maladie SA employait 2986 collaboratrices et collaborateurs, soit 2635 équivalents plein temps.¹⁰ De plus, 487 personnes externes ont exercé une activité auprès de la CSS. La CSS s'engage pour le bien-être et la satisfaction de l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs. Elle promeut la diversité et l'inclusion, garantit une rémunération équitable, propose des formations initiales et continues et investit dans le recrutement de talents. Pour évaluer et mesurer systématiquement différents indicateurs dans ces domaines, une enquête globale est réalisée tous les deux ans auprès des collaboratrices et collaborateurs. Dans l'enquête de 2025, la motivation des collaboratrices et collaborateurs obtient 77 points sur 100. Une grande motivation est décisive pour la satisfaction des collaboratrices et collaborateurs et représente un facteur de réussite central pour l'entreprise, étant donné qu'elle est également perceptible pour les clientes et clients.

La commission des collaboratrices et collaborateurs représente les intérêts et les besoins du personnel face à la CSS en tant qu'employeur. Elle s'engage en faveur de revendications collectives, encourage les échanges d'informations et d'opinions entre la direction générale et les collaboratrices et collaborateurs et s'implique dans l'élaboration et la surveillance des conditions d'engagement.

Gestion de la santé en entreprise

[GRI 403-6]

En tant que partenaire santé, la CSS est non seulement présente pour ses assurées et assurés, mais la santé de ses collaboratrices et collaborateurs est également une préoccupation centrale pour elle. La Gestion de la santé en entreprise (GSE) poursuit l'objectif de préserver la santé, la performance et la motivation des collaboratrices et collaborateurs ainsi que de proposer un environnement bénéfique pour la santé. De plus, le service de sécurité interne conseille et soutient la direction générale en ce qui concerne la sécurité physique, la gestion des urgences, la gestion des crises, la sécurité au travail et la protection de la santé sur le lieu de travail.

La GSE englobe les trois domaines suivants:

- **«Etre en bonne santé» – sécurité au travail et protection de la santé:** la CSS assume sa responsabilité légale envers ses collaboratrices et collaborateurs en garantissant une mise en œuvre systématique et globale de la sécurité au travail et de la protection de la santé.
- **«Rester en bonne santé» – promotion en matière de santé et prévention:** la santé des collaboratrices et collaborateurs est préservée et renforcée. Dans cette optique, d'une part des mesures sont engagées au niveau des collaboratrices et collaborateurs: ils acquièrent les aptitudes nécessaires pour adopter un comportement responsable et sain. D'autre part, des conditions-cadres et des processus structurels bénéfiques pour la santé sont mis en place et développés.
- **«Guérir» – gestion des présences et intégration sur le lieu de travail:** dans la gestion des absences pour cause de maladie et d'accident et des mesures de réinsertion, des entretiens d'accompagnement sont menés à un stade précoce avec les personnes concernées, et des processus de réadaptation professionnelle sont encouragés. Les collaboratrices et collaborateurs, mais aussi les supérieures et supérieurs hiérarchiques, bénéficient d'un accompagnement et d'un soutien à ce niveau.

Un service de coordination central pilote la GSE. Il est rattaché à la division Ressources humaines Management et s'assure de la réalisation systématique et coordonnée des activités de GSE. Les échanges entre les services concernés de la CSS passent par le groupe de pilotage GSE, qui se réunit quatre fois par année. Il veille à ce que la santé des collaboratrices et collaborateurs reste globalement au centre des préoccupations dans tous les domaines de l'entreprise. De plus, il permet de réagir de manière adaptée aux nouveaux enjeux, contraintes et défis qui émergent.

¹⁰ Pour le nombre de collaboratrices et collaborateurs et d'équivalents plein temps, le 31 décembre 2025 a été choisi comme date déterminante.

Depuis 2022, la CSS réalise chaque année auprès de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs une enquête sur la santé, qui porte sur les modules thématiques «conditions de travail» et «charge de travail». Les résultats lui montrent où il y a un besoin d'action. En 2025, 73% des collaboratrices et collaborateurs ont participé à cette enquête. Sur la base des résultats, des mesures sont définies pour renforcer les ressources des collaboratrices et collaborateurs et réduire les sources de stress.

L'une des principales tâches de direction est de déceler à un stade précoce les éventuels problèmes de santé des collaboratrices et collaborateurs, d'accompagner ces derniers avec compétence pendant une absence prolongée et de planifier leur retour avec eux. C'est pourquoi la GSE propose régulièrement des formations sur le thème du management et de la santé.

En 2025, le sommeil a été choisi comme thème prioritaire pour la sensibilisation du personnel, en relation avec les cinq axes thématiques de l'autogestion, de la pleine conscience, de l'alimentation, de l'activité physique et des phases de la vie. Plusieurs offres ont été développées et mises en œuvre avec les coachs de santé de la CSS, parmi lesquelles des webinaires, des exposés incitatifs, des activités physiques et d'autres outils. De plus, des boîtes à outils ont été mises à la disposition des supérieures et supérieurs hiérarchiques, pour qu'ils puissent traiter de manière ciblée au sein de leur équipe des thèmes de la résilience et de l'ergonomie. Un suivi régulier garantit un ancrage durable et systémique auprès des collaboratrices et collaborateurs. Toutes les informations importantes ainsi que les conseils et astuces concernant la santé sont mis à leur disposition sur la plateforme interne «Ma santé».

Diversité et inclusion

[GRI 2-7]
[GRI 405-1]
[GRI 406-1]

Diversité et lutte contre la discrimination

La diversité est notre force, la CSS en est convaincue. Comme le stipule le «Code of Conduct», elle ne tolère ni préférence non justifiée objectivement ni discrimination et s'investit pour l'égalité des chances. La CSS promeut une culture d'entreprise inclusive avec des relations empreintes de respect et marquées par la confiance mutuelle, dans laquelle les collaboratrices et collaborateurs peuvent toutes et tous déployer leur potentiel. Les participantes et participants à l'enquête auprès des collaboratrices et collaborateurs de 2025 ont dû répondre à quatre questions relatives au climat de travail, à la discrimination, à la diversité des points de vue et à la promotion de la diversité. Sur une échelle d'évaluation de 0 (négatif) à 100 (positif), la moyenne était de 82 points. Elle atteste d'une culture d'entreprise bien mise en application, avec une compréhension perceptible de l'inclusion. La CSS s'est fixé comme objectif d'augmenter encore cette valeur d'inclusion.

Le système d'alerte décrit dans le chapitre «Gestion d'entreprise» est mis à la disposition des collaboratrices et collaborateurs pour signaler les infractions au «Code of Conduct», au contrat de travail, aux conditions d'engagement générales et aux autres directives et consignes internes.

En 2025, six cas de violation de l'intégrité personnelle¹¹ ont été signalés à la CSS, et chacun d'eux a été traité scrupuleusement et conformément au processus interne. En plus des mesures de protection pour les personnes impliquées, des mesures relatives au droit du travail ont été prises.

La CSS encourage la diversité de manière consciente et responsable, entre autres au moyen d'initiatives sur le thème des «préjugés inconscients»: deux tests à effectuer individuellement permettent aux collaboratrices et collaborateurs de prendre conscience de leurs biais implicites. Une sensibilisation au thème des préjugés inconscients est également intégrée systématiquement dans les formations des cadres et le processus de fixation du bonus et des salaires, dans le cadre des promotions ou des recrutements.

Compatibilité entre les domaines de la vie

[GRI 2-7]
[GRI 401-3]

La CSS promeut la compatibilité entre l'activité professionnelle et les autres domaines de la vie (famille, engagements bénévoles, accompagnement des personnes nécessitant des soins, etc.) par différentes mesures: elle met au concours le plus grand nombre possible de postes à temps partiel, même pour les fonctions de cadre. Des modèles de travail flexibles comme le job sharing, le top sharing et l'horaire de travail fondé sur la confiance ou la possibilité de télétravail soutiennent ces efforts de compatibilité. Les collaboratrices et collaborateurs qui suivent des études en cours d'emploi ont l'option du temps de travail annualisé.¹² Grâce aux congés sabbatiques, les collaboratrices et

11 La CSS considère que les attaques extérieures contre une personne dans sa globalité sont des atteintes à l'intégrité personnelle. Les agressions peuvent inclure le harcèlement moral, le harcèlement sexuel, la discrimination, la violence et les menaces.

collaborateurs ayant une certaine ancienneté dans l'entreprise ont la possibilité de se consacrer pleinement à un autre aspect de leur vie pendant un certain temps.

La CSS soutient également ses collaboratrices et collaborateurs avec le congé maternité ou le congé parental (du père ou de l'autre parent légal à la naissance d'un enfant): l'autre parent a droit à un congé payé de trois semaines pour passer plus de temps en famille dans cette étape importante de la vie. En ce qui concerne le congé maternité, les femmes ont le choix¹³ entre 16 semaines de congé avec 100% du salaire ou 20 semaines avec 80%. En 2025, 100% des mères et autres parents bénéficiaires ont fait usage de leur droit au congé et, une année après leur congé maternité ou parental, plus de 91% des collaboratrices et collaborateurs (dont 87% des femmes) travaillent toujours à la CSS. De plus, la CSS apporte un soutien financier pour l'accueil extrafamilial des enfants.

Engagement pour l'égalité de traitement

La CSS s'engage pour l'égalité de traitement, notamment dans les quatre dimensions essentielles à ses yeux: langues / régions, genres, générations et santé / handicap.

[GRI 2-30]
[GRI 401-2]
[GRI 404-2]
[GRI 405-1]
[GRI 405-2]

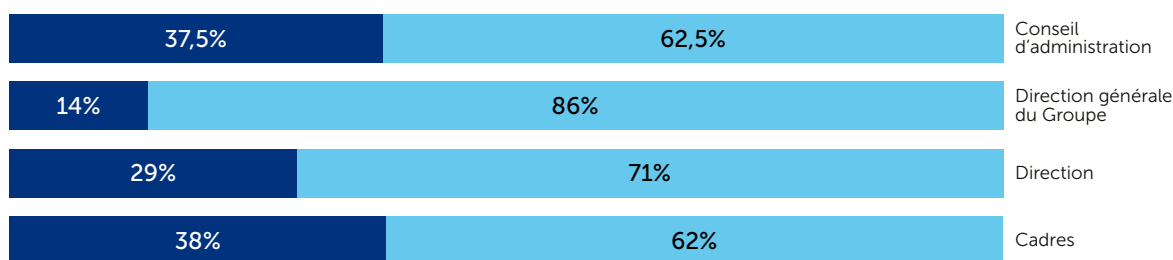
Langues / régions: la diversité linguistique et régionale fait partie de l'identité de la CSS. Il faut surmonter les barrières linguistiques et encourager la compréhension entre les régions et les groupes linguistiques. Dans cette optique, un large éventail d'offres d'apprentissage linguistique est mis à la disposition des collaboratrices et collaborateurs. La structure du personnel de la CSS reflète la diversité régionale, puisque les trois principales régions linguistiques de Suisse sont plus au moins représentées proportionnellement à leur pourcentage de la population. Environ 76% des collaboratrices et collaborateurs viennent de Suisse alémanique, 19% de Suisse romande et 5% de Suisse italienne.

Genres: la CSS est convaincue que les équipes (dirigeantes) avec mixité de genre sont plus efficaces. Les collaboratrices et collaborateurs sont promus indépendamment de leur genre.

Répartition par sexe selon l'effectif global



Répartition par sexe selon l'échelon



La CSS vise une proportion de femmes cadres d'au moins 40%. Au cours de l'année sous revue, elle était de 38%. La CSS collabore en outre avec «Advance – Gender Equality in Business», une organisation qui s'engage en faveur de l'égalité des femmes. Les collaboratrices et collaborateurs de la CSS profitent ainsi de manifestations et d'ateliers captivants de développement des compétences (skill-building) ainsi que d'un programme de mentoring. La CSS réalise en parallèle des ateliers et des «sparrings» pour les talents féminins, lors desquels elles peuvent déployer leur potentiel personnel et «briser le plafond de verre».

12 Pour le temps de travail annualisé, la période de décompte du temps de travail est d'une année, et un nombre donné d'heures de travail est fixé, devant être effectué dans l'intervalle de douze mois.

13 Cela ne s'applique qu'après une durée d'engagement d'une année et pour autant que les conditions visées aux art. 16b ss LAPG soient remplies. Si la collaboratrice a moins d'une année d'ancienneté, les dispositions légales sont applicables.

La CSS cherche à atteindre l'égalité salariale interne et externe et veille à des salaires équitables dès le recrutement.¹⁴ L'analyse de l'égalité salariale¹⁵ de la CSS de 2025 a montré une amélioration par rapport à l'année précédente. Tandis que les différences de salaire inexpliquées entre les femmes et les hommes étaient encore de 0,5% à la CSS en 2024, elles étaient encore de 0,3% en 2025. La CSS a donc continué de réduire la différence de salaires entre les genres. En 2025, la CSS a de nouveau reçu le certificat «Fair Compensation» de l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS) pour l'équité salariale au sein de l'entreprise. La CSS se soumet chaque année à un audit.

Génération: la CSS encourage les échanges entre les générations. Elle offre à la fois des perspectives aux personnes qui démarrent leur carrière et aux collaboratrices et collaborateurs proches de la retraite. Le nombre d'apprenties et apprentis et de stagiaires a augmenté, passant à 138 en 2025 (contre 124 en 2024). La CSS exploite délibérément le potentiel d'un mélange de générations. La mise en œuvre des carrières en arc, comme on les appelle, peut être citée ici comme exemple. Dans la mesure où les collaboratrices et collaborateurs de longue date se mettent un peu en retrait et délèguent des responsabilités à la relève, un transfert de connaissances systématique et un mentoring constant sont assurés. Cette forme de transition permet de conserver le savoir-faire spécialisé et favorise le développement des collaboratrices et collaborateurs. La CSS offre en outre la possibilité à ses collaboratrices et collaborateurs de continuer de travailler après l'âge de la retraite.

Santé / handicap: la CSS assume son rôle de partenaire santé, également à l'égard des collaboratrices et collaborateurs en situation de handicap. Elle collabore avec des institutions d'insertion professionnelle pour l'intégration des personnes en situation de handicap physique ou présentant des troubles mentaux. Afin de montrer le potentiel d'inclusion à l'échelle de l'entreprise, une «Disability-Kompass» (boussole du handicap) a été réalisée en 2025 avec myAbility Social Enterprise GmbH. L'inclusion et la diversité ont été analysées par rapport à six dimensions (stratégie; recrutement; formation et développement; place de travail et santé; réseaux; culture et communication). Des mesures concrètes sont maintenant mises en œuvre avec les représentantes et représentants spécialisés afin de soutenir les progrès en matière d'inclusion.

Engagements sociaux

La CSS donne l'occasion à ses collaboratrices et collaborateurs, en équipe ou à titre personnel, d'effectuer des engagements sociaux d'utilité publique, soit pour une institution sociale, soit sous la forme d'aide de voisinage. Au travers de son engagement, la CSS applique l'une de ses valeurs centrales: la solidarité. Ainsi, elle offre également la possibilité aux collaboratrices et collaborateurs de sortir de leur quotidien professionnel pour y revenir avec de nouvelles idées et impressions liées au changement de point de vue. En 2025, environ 100 collaboratrices et collaborateurs de la CSS ont participé à un engagement social.

Formation initiale et formation continue

[GRI 404-1]
[GRI 404-2]

Dans un monde du travail en constante évolution, seules les personnes qui se forment en continu peuvent rester à jour. La formation continue est un élément incontournable de la vie professionnelle actuelle. La CSS applique ce principe depuis longtemps déjà. En tant qu'employeur avant-gardiste, elle investit dans l'apprentissage continu ainsi que le développement professionnel et personnel de ses collaboratrices et collaborateurs. Elle leur permet de se former et de se perfectionner en fonction de leurs besoins et des exigences du monde du travail de demain. C'est pourquoi la CSS a investi quelque 4,03 millions de francs dans la formation initiale et continue en 2025.

Les collaboratrices et collaborateurs profitent des offres d'apprentissage numériques de la CSS, que ce soit à partir de l'appli mobile «Elever», qui permet d'approfondir ses connaissances sur la CSS de manière ludique, ou à partir de la plateforme d'apprentissage «Cosmos of Learning», qui compte plus de 3000 modules d'apprentissage portant sur divers domaines spécialisés. Par ailleurs, des intervenantes et intervenants internes ou externes abordent des

14 Les 2986 collaboratrices et collaborateurs travaillent toutes et tous en Suisse et disposent d'un contrat de travail écrit soumis au droit suisse (notamment code suisse des obligations et autres lois et ordonnances fédérales et cantonales). Les conditions générales d'engagement ainsi que d'autres règlements et consignes font partie intégrante du contrat de travail, sauf pour les membres de la direction générale, les collaboratrices et collaborateurs au salaire horaire ainsi que ceux disposant de contrats de travail à durée déterminée régis par d'autres conditions ou des conditions divergentes, spécifiées dans le contrat de travail lui-même. Toutes les prestations que la CSS propose à ses collaboratrices et collaborateurs ainsi que les conditions d'engagement peuvent être consultées sur le site Internet de la CSS dans le document «Conditions d'engagement et prestations».

15 L'analyse de l'égalité salariale a été effectuée avec l'outil d'analyse standard «Logib» du Bureau fédéral pour l'égalité entre femmes et hommes.

tendances et sujets actuels dans le cadre de nombreux webinaires. En plus des cours numériques, nos collaboratrices et collaborateurs bénéficient d'une solide formation spécialisée. Toute personne nouvellement engagée à la CSS suit notre journée d'introduction, puis, selon le domaine dans lequel elle travaillera, d'autres modules comme le cours de base AOS ou des formations sur les produits. De plus, la CSS propose de nombreux programmes de maintien de l'employabilité et de passage progressif à la retraite.

Les collaboratrices et collaborateurs ont profité de 57,3 heures de formation initiale et continue en moyenne en 2025. Le nombre d'heures de formation a augmenté d'environ 66% depuis 2020.

Environnement et climat

[GRI 3-3]

La CSS est consciente que ses activités commerciales ont des répercussions sur l'environnement et que dans le même temps, elles sont influencées par le climat. Dans sa stratégie en matière de durabilité, la CSS s'est fixé comme objectif d'arriver à zéro émission nette et veut ainsi apporter sa contribution à une économie à faible émission de carbone et à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse. Grâce à des améliorations concernant la disponibilité des données, la CSS peut désormais publier des chiffres clés actualisés. Dans le présent rapport, il s'agit de ceux des années 2024 et 2025.

Les activités commerciales de la CSS ont des répercussions sur l'environnement et génèrent des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre. Les biens immobiliers, les actifs immobilisés, la chaîne d'approvisionnement et la mobilité font partie des sources d'émissions. Les incidences des activités commerciales de la CSS sur la pollution atmosphérique, l'utilisation des sols et la biodiversité ne sont pas traitées, d'autant plus que les données ne sont pas suffisantes et que l'impact direct de la CSS en tant qu'entreprise de services sur ces trois domaines est jugé faible. La consommation de ressources est essentielle, car si elle diminue, des économies peuvent être réalisées.

Consommation de ressources

Aperçu de l'évolution de la consommation de ressources

	2023	2024	2025
Papier (en tonnes)	1 173	1 235	982
Déchets (en tonnes) ¹⁶	212	175	163
Eau (en m ³) ¹⁷	11 265	10 424	13 890
Consommation électrique (en MWh)	6 013	5 966	5 649

Papier

[GRI 306-3]

En 2025, la CSS a consommé environ 982 tonnes de papier, contre 1235 tonnes au cours de l'année précédente. Ce volume provient essentiellement des documents envoyés à la clientèle. La consommation a augmenté de 5,3% entre 2023 et 2024. A l'occasion des 125 ans de la CSS, des documents supplémentaires ont été joints au magazine clients. Entre 2024 et 2025, la consommation de papier s'est réduite de 20,5%. Cette diminution s'explique principalement par un tirage plus faible et par le fait que le magazine clients comporte moins de pages (moins d'annexes). Le portail client «myCSS» permet de recevoir des documents par voie électronique, ce qui génère des économies de papier.

En 2024, 21,4 millions de pages de 8,9 millions de documents ont été transmises par voie électronique via le portail client «myCSS». En 2025, il s'est agi de 23,4 millions de pages provenant de 9,7 millions de documents. La CSS a ainsi pu économiser 120 tonnes de papier en 2024 (hausse de 17% par rapport à l'année précédente) et quelque 131 tonnes en 2025, ce qui correspond à une hausse de 9% par rapport à l'année précédente. Par des campagnes ciblées pour limiter la consommation de papier, la CSS aimerait souligner les avantages de «myCSS» et encourager les clientes et clients à passer à la correspondance sans papier. La CSS travaille sans arrêt au développement de solutions numériques pour continuer de réduire l'utilisation de papier.

Déchets et eau

[GRI 303-3]
[GRI 306-3]

La consommation d'eau et la quantité de déchets ont été calculées sur cinq sites importants de la CSS, qui hébergent 71% des places de travail de la CSS. Leur consommation d'eau totale pour 2025 a atteint 13 890 m³ (année précédente: 10 424 m³).¹⁷ Dans la même période, 163 tonnes de déchets ont été produites, constituées

¹⁶ Concerne cinq grands sites, selon le chapitre «Déchets et eau».

¹⁷ La consommation d'eau est mesurée sur la base des informations figurant sur les factures de créanciers. La quantité se rapporte à l'eau provenant de systèmes d'approvisionnement de tiers.

en majeure partie de papier¹⁸ et de carton (96 tonnes) ainsi que d'ordures ménagères¹⁹ (56 tonnes). L'année précédente, 175 tonnes de déchets avaient été enregistrées (dont 105 tonnes de papier et 56 tonnes d'ordures ménagères). En 2025, 24,6 tonnes de matériel informatique n'étant plus nécessaire ont été restituées aux fabricants ainsi que revendues à l'interne ou à l'externe.

En raison des procédures différentes d'élimination des déchets, il n'est pas possible pour le moment de collecter pour chaque site des données sur le volume de chaque type de déchets. La CSS met tout en œuvre pour continuer d'améliorer la mesure de la consommation d'eau et de déchets dans la mesure où cela est faisable et judicieux. De plus, elle permet à ses collaboratrices et collaborateurs de faire le tri des déchets et de les éliminer correctement.

Electricité

[GRI 302-1]
[GRI 302-2]

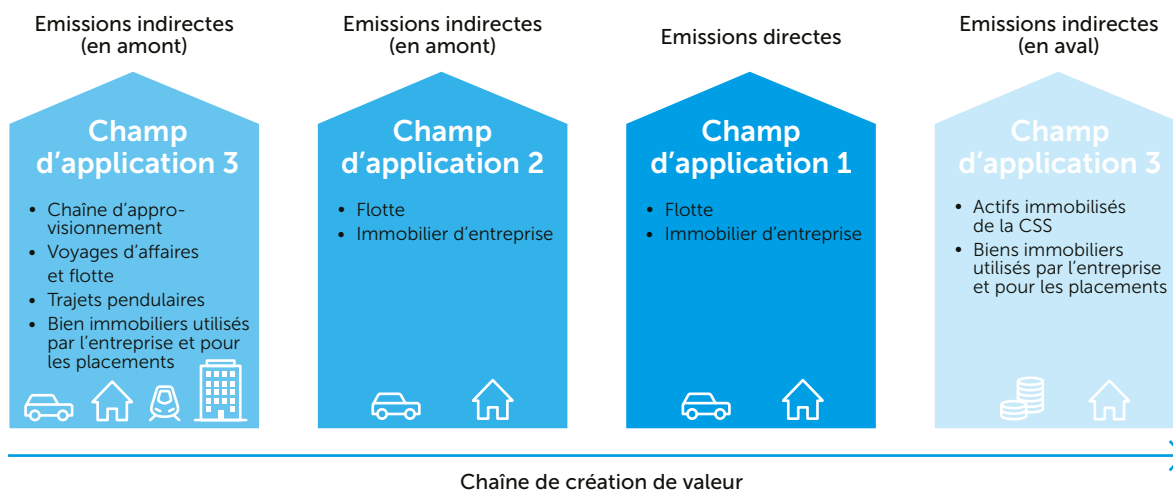
Lors de l'année sous revue, la CSS dispose pour exercer son activité de 110 biens immobiliers sur une surface totale de 94 005 m² (année précédente: 91 934 m²).²⁰ De 5155 MWh (année précédente: 5459 MWh), leur consommation d'électricité représente de loin la part globale la plus importante de la CSS. Sans changement par rapport à l'année précédente, la CSS possède 29 biens immobiliers (surface globale: 69 959 m²), qu'elle détient exclusivement à des fins de placement. Leur consommation électrique globale est de 492 MWh (année précédente: 504 MWh). La flotte de véhicules de la CSS, qui est également composée de véhicules électriques, ainsi que les trajets Mobility avec des véhicules électriques, affichent une consommation électrique de 2 MWh, qui est proportionnellement plus faible (année précédente: 2 MWh).

Pour réduire la consommation électrique, la transition vers la technologie LED a été entièrement effectuée sur la plupart des sites.

Emissions de gaz à effet de serre

Les activités commerciales de la CSS génèrent des émissions de gaz à effet de serre. Dans le graphique ci-dessous, ces dernières sont subdivisées schématiquement entre le champ d'application 1 (émissions directes), le champ d'application 2 (émissions indirectes issues de la production d'énergie achetée) et le champ d'application 3 (autres émissions indirectes en amont et en aval).

Sources d'émission de gaz à effet de serre de la CSS par champ selon le «Greenhouse Gas Protocol»



La part d'émissions de gaz à effet de serre dans les champs d'application 1 et 2 est habituellement relativement faible dans une entreprise de services. Comme le montre le tableau suivant, la majeure partie des émissions de gaz à effet de serre est générée dans le champ d'application 3. Les émissions sont classées selon le «Greenhouse Gas Protocol» (GHG). L'objectif de la CSS est de réduire ses émissions directes et en amont à zéro net d'ici 2050 et pour l'atteindre, elle engage des mesures dans les domaines mentionnés.

18 Le volume de vieux papier a été estimé au moyen du nombre de conteneurs.

19 Les ordures ménagères sont mesurées au moyen des indications figurant sur les décomptes.

20 Certains biens immobiliers appartiennent à la CSS, mais parfois, celle-ci est simplement locataire.

Aperçu de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre

Champ d'application 1	2023	2024	2025
Biens immobiliers	686	682	751
Flotte de véhicules	1	< 1	< 1
Total champ d'application 1	687	682	751
Champ d'application 2			
Biens immobiliers	110	119	138
Flotte de véhicules	< 1	< 1	< 1
Total champ d'application 2	110	119	138
Champ d'application 3			
En amont			
Biens immobiliers	226	266	275
Chaîne d'approvisionnement	17 003 ²¹	15 167	16 611
Comportement des collaboratrices et collaborateurs pendulaires	2 169	1 566	1 634
Voyages d'affaires	315 ²²	237	255
En aval			
Actifs immobilisés	303 408	273 106	238 141
Total champ d'application 3	323 121²³	290 342	256 916
Total champs d'application 1 à 3 (en amont)	20 510²³	18 038	19 665

en tonnes de CO₂e

Emissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2

Selon les explications du chapitre précédent, ce sont les biens immobiliers dans le fonctionnement opérationnel qui consomment le plus d'énergie. Ils sont donc à l'origine d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2. Dans le champ d'application 1, les biens immobiliers génèrent 751 tonnes de CO₂e (année précédente: 682 tonnes de CO₂e). Ce champ d'application englobe les émissions générées par la production de chaleur des biens immobiliers en possession de la CSS (objets d'exploitation et d'investissement). La hausse par rapport à l'année précédente s'explique notamment par le fait que le centre de calcul ne se trouve plus au siège principal et qu'en conséquence, la chaleur qu'il dégage ne peut plus être utilisée pour chauffer ce dernier. Cela entraîne une intensité des émissions de 5,6 kilogrammes de CO₂e par m² dans le champ d'application 1 pour les biens immobiliers. Dans le champ d'application 2, les biens immobiliers génèrent 138 tonnes de CO₂e émissions (année précédente: 119 tonnes de CO₂e). Elles englobent les émissions provenant de la consommation électrique et de l'achat du chauffage urbain pour l'ensemble des biens immobiliers de la CSS (objets d'exploitation et d'investissement en possession de la CSS et électricité des objets loués). Cela correspond à une intensité de 0,8 kilogramme de CO₂e par m². Les émissions restantes de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2 sont produites par les quatre voitures de tourisme et les trois véhicules utilitaires de la CSS.

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les champs d'application 1 et 2, la CSS applique des mesures dans les biens immobiliers dont elle est propriétaire et, pour ceux-ci, elle a établi en 2025 un plan de transition détaillé pour atteindre l'objectif zéro émission nette. Dans ses processus décisionnels et de management, elle prend en considération les aspects liés à la durabilité afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le cycle de vie d'un bien immobilier. En ce qui concerne les acquisitions, elle se concentre sur les nouvelles constructions

[GRI 305-1]
[GRI 305-2]

21 Les émissions de la chaîne d'approvisionnement ont été recalculées pour l'année de base 2023, et les achats d'objets d'investissement ont été pris en compte.

22 La valeur pour les émissions provenant de voyages d'affaires en 2023 a été adaptée avec effet rétroactif au moyen d'une base de données améliorée.

23 En raison des modifications des valeurs des émissions des chaînes d'approvisionnement et des voyages d'affaires, le total a été adapté.

et les immeubles certifiés. Toutefois, l'achat d'anciens bâtiments situés au centre-ville doit continuer d'être possible. La norme Minergie-P ou une certification de qualité similaire est visée pour les nouvelles constructions. Pour le projet de construction neuve du siège principal de Lucerne par exemple, l'objectif est d'obtenir la certification LEED (niveau Platinum) pour le bâtiment. Pour les investissements immobiliers aussi, la CSS veut faire le maximum pour respecter les critères mentionnés. Dans ce contexte, deux immeubles sont en cours de construction, et leurs installations fonctionneront avec des énergies renouvelables. Les toitures de ces bâtiments seront équipées d'installations photovoltaïques. De plus, la CSS examine les options d'assainissement des biens nécessitant une rénovation selon les critères de la durabilité économique et écologique. Elle le fait à la fois pour ses biens immobiliers d'entreprise et pour les biens immobiliers faisant partie des actifs immobilisés. De plus, un basculement vers l'électricité renouvelable a été opéré pour l'ensemble des biens immobiliers se trouvant dans le domaine d'influence de la CSS. De ce fait, une part d'électricité renouvelable de 99% a pu être atteinte pour l'ensemble du portefeuille.

Méthode de calcul des émissions des biens immobiliers

Il est complexe de collecter des données fiables et complètes sur la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre ainsi produites (essentiellement CO₂) des biens immobiliers appartenant à la CSS et sur les sites loués. C'est pourquoi l'empreinte CO₂ a été calculée avec un modèle hybride de données primaires et d'extrapolations, ce qui permet d'évaluer le portefeuille immobilier dans son ensemble.

Pour calculer les émissions de CO₂e, la CSS se fonde sur le standard de la Real Estate Investment Data Association (REIDA).²⁴ Pour convertir la consommation (souvent indiquée en kWh) en émissions de CO₂e, les indications des usines hydrauliques et produisant d'autres énergies figurant sur les décomptes ont été utilisées quand elles étaient disponibles.

[GRI 305-1]

[GRI 305-2]

Emissions de gaz à effet de serre dans le champ d'application 3

Comme c'est habituellement le cas pour les entreprises de service, la majeure partie des émissions de gaz à effet de serre est générée dans le champ d'application 3. Cela s'explique surtout par les émissions des entreprises et Etats dans lesquels la CSS a investi dans le cadre de son immobilisation d'actifs. Les entreprises du portefeuille occasionnent dans le cadre de leur activité des émissions de gaz à effet de serre qui sont prises en considération dans le champ d'application 3. Les émissions financées par les actifs immobilisés se montent à 238 141 tonnes (émissions proportionnelles dans les champs d'application 1 et 2 des entreprises dans lesquelles la CSS a investi). En 2024, elles atteignaient encore 273 106 tonnes. Le calcul se fait sur la base des données de MSCI.²⁵ La couverture des données pour les émissions des actifs immobilisés (sans les biens immobiliers directs ni les liquidités) est de 82,7% (année précédente: 81,8%). L'empreinte carbone (tonnes de CO₂e par million de francs investi) des différentes catégories de placements est mentionnée dans le tableau suivant. Les chiffres clés permettent de comparer entre eux des portefeuilles de différentes tailles.

[GRI 2-28]

[GRI 305-3]

[GRI 305-5]

Catégorie de placements

	Empreinte carbone des gaz à effet de serre (tCO ₂ e/millions CHF)		
	2023	2024	2025
Actions	59,23	52,03	43,46
Emprunts d'entreprises	47,53	28,13	23,18
Emprunts d'Etat	203,74	208,78	183,80

Par rapport à l'année précédente, les émissions ont baissé en 2025. L'évolution des émissions pour les placements de capitaux repose essentiellement sur l'évolution du marché et les changements survenus en matière de qualité

²⁴ Bases méthodologiques REIDA-CO₂e-Report (en allemand): https://www.reida.ch/images/REIDA_pdf/REIDA_CO2_Report_methodische_Grundlagen_V12.pdf. Le calcul est fait d'après les facteurs d'émission REIDA selon l'approche «Location-Based».

²⁵ La méthodologie de MSCI pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre des actifs immobilisés se conforme aux principes «Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)».

des données et d'investissements (par ex. achats, ventes). Il n'y a pas de réel pilotage par la CSS des émissions des placements ou d'utilisation de celles-ci comme critère de sélection pour la composition du portefeuille. En ce qui concerne la part d'investissements suisses et européens dans le portefeuille de la CSS, on s'attend à ce que l'évolution du marché entraîne une réduction des émissions. Cela tient au fait que les entreprises implantées dans ces pays sont légalement tenues de réduire leurs émissions. Si la part détenue par la CSS dans ces entreprises reste constante, les émissions de CO₂e financées par la CSS diminueront en conséquence.

Actifs immobilisés: la CSS a donc intensifié progressivement ses efforts de durabilité en matière de placements de capitaux. Le fait que la CSS est le premier assureur-maladie à être membre de Swiss Sustainable Finance souligne sa position à l'égard des placements durables. Tous les gestionnaires de fortune de la CSS ont en outre signé les «Principles for Responsible Investment» (PRI). Avec la mesure des émissions de gaz à effet de serre des actifs immobilisés et la participation au dernier test climatique PACTA²⁶ de l'Office fédéral de l'environnement, une base de données transparente a été créée pour des programmes de mesures supplémentaires.

[GRI 2-28]

Certaines mesures commencent déjà à porter leurs fruits. Ce rôle actif permet de sensibiliser les entreprises du portefeuille face à leur responsabilité sociale et écologique. La CSS mise donc sur le principe du «stewardship», qu'elle définit comme le fait d'exercer des droits de vote dans le sens des principes de durabilité et d'avoir un dialogue actif avec la direction et le conseil d'administration des entreprises dans lesquelles elle a investi (engagement). Dans le domaine de l'exercice du droit de vote, la CSS collabore avec l'agence de notation ISS, qui émet des recommandations de vote pour les assemblées générales, conformément aux directives «Sustainability Proxy Voting»²⁷, sur lesquelles la CSS peut se baser. Si les investissements sont effectués dans des actions par le biais de fonds, la CSS les examine chaque année par rapport à l'exercice des droits de vote. La CSS a adhéré au pool d'engagement de Sustainalytics au sein duquel des investisseurs partageant les mêmes valeurs se regroupent. Cette pratique a pour but d'interpeler la direction et le conseil d'administration des entreprises du portefeuille sur la question du potentiel d'optimisation dans le domaine ESG et à les inciter à un comportement plus durable. Un tel pool est plus influent parce qu'il détient un plus grand nombre de parts dans les entreprises du portefeuille. La CSS a redoublé d'efforts au cours de l'année sous revue et adhéré au pool d'engagement E360 plus global. De ce fait, l'engagement se fait avec un nombre nettement plus important d'entreprises.

Pour l'ensemble de son portefeuille de titres, la CSS applique la liste d'exclusion²⁸ de l'ASIR, qui repose sur la législation suisse et sur des conventions reconnues à l'échelle internationale. Elle renonce à des exclusions supplémentaires, car aucune mesure de «stewardship» telle que décrite ci-dessus n'est possible pour les entreprises qui sont exclues du portefeuille. Pour les mandats actifs de gestion de fortune, les critères de durabilité, en plus de ceux financiers, sont intégrés dans le processus de placement dans le cadre d'une évaluation globale des opportunités et des risques. De plus, le portefeuille devrait afficher à moyen terme un score ESG élevé et une intensité des émissions de CO₂ plus faible par rapport aux indices de référence des catégories de placements concernées. Tous les mandats de gestion de fortune sont examinés chaque année par rapport aux critères mentionnés et lors des appels d'offres, il convient de prendre en considération les exigences en matière de durabilité comme critère de sélection.

Chaîne d'approvisionnement: la deuxième plus grande part des émissions avec 16 611 tonnes de CO₂e²⁹ (année précédente: 15 167 tonnes de CO₂e) est imputable à la chaîne d'approvisionnement de la CSS. Cela englobe les services et produits achetés qui sont nécessaires pour l'exercice de l'activité commerciale. En 2025, des achats liés aux objets d'investissement ont été intégrés dans le calcul de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de l'amélioration de la précision des données. En raison de cette adaptation de la méthode de calcul, l'année de base 2023 a été recalculée pour la chaîne d'approvisionnement, ce qui a aussi entraîné une adaptation des émissions globales pour 2023. Durant les années suivantes, les achats dans le cadre de la gérance immobilière ont été pris en considération en conséquence dans la chaîne d'approvisionnement. Par rapport à l'année précédente, les émissions ont augmenté de 9,5% en 2025 en raison du volume d'achat supérieur et des facteurs plus élevés

26 PACTA est l'acronyme de «Paris Agreement Capital Transition Assessment». Le test PACTA analyse le portefeuille financier quant à sa compatibilité climatique. Ce test climatique est effectué tous les deux ans par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) en collaboration avec le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI). Son objectif est de constater les progrès du marché financier suisse par rapport à la réalisation des objectifs de protection climatique. La CSS a souhaité participer au dernier test climatique de 2024.

27 ISS Sustainability Proxy Voting Guidelines: <https://www.issgovernance.com/file/policy/active/specialty/Sustainability-International-Voting-Guidelines.pdf?v=1>.

28 Cette liste est dressée par l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) et englobe actuellement 42 entreprises déployant leur activité dans le domaine des mines antipersonnel, des armes à sous-munition, des armes nucléaires en dehors du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et d'autres exclusions basées sur la conduite ainsi que douze Etats.

29 Calcul selon la méthode basée sur les dépenses et le modèle de macrodonnées du WifOR Institute.

d'émission des différents pays et industries. De 2023 à 2024, elles avaient baissé de 10,8% en raison de facteurs d'émission plus faibles. Afin de réduire les émissions dans ce domaine, les aspects de la durabilité doivent davantage être intégrés dans les critères relatifs aux décisions d'achat. De plus, des mesures de réduction du papier peuvent aussi avoir un impact positif (voir chapitre «Consommation de ressources»). En 2025, la CSS a commencé à discuter de ses objectifs en matière de durabilité avec ses principaux fournisseurs. La plupart des fournisseurs de la CSS viennent de Suisse. Donc comme pour les actifs immobilisés, on part de l'hypothèse que l'évolution du marché aura une contribution positive sur la réduction des émissions dans ce domaine.

Mobilité: le comportement en matière de mobilité (trafic pendulaire et voyages d'affaires) des collaboratrices et collaborateurs occasionne des émissions de gaz à effet de serre, qui sont imputées au champ d'application 3. Les émissions occasionnées par les trajets des collaboratrices et collaborateurs de la CSS pour se rendre au travail ont atteint 1634 tonnes de CO₂e en 2025 (année précédente: 1566 tonnes de CO₂e). La hausse s'explique par l'augmentation du nombre de collaboratrices et collaborateurs et par la part accrue de journées de travail au bureau. L'évaluation des trajets pour se rendre au travail repose sur une enquête représentative de 2025.³⁰ 47% des collaboratrices et collaborateurs se déplacent principalement en voiture, à moto ou à scooter et 36% prennent les transports publics. Environ 17% d'entre eux se rendent au travail à pied ou à vélo. Les voyages d'affaires des collaboratrices et collaborateurs génèrent eux aussi des émissions de gaz à effet de serre. En 2025, ils ont généré 255 tonnes de CO₂e.³¹ En 2024, les émissions provenant des voyages d'affaires avaient atteint 237 tonnes de CO₂e. La hausse des émissions s'explique par l'augmentation des voyages d'affaires.

Pour réduire les émissions dues au trafic pendulaire, la CSS favorise des offres de mobilité écologiques pour ses collaboratrices et collaborateurs. Durant l'été 2024, un projet pilote a été lancé sur le site de Lausanne-Vennes, qui vise à encourager la mobilité électrique et à réduire les émissions de CO₂e. Des vélos électriques ont été mis à la disposition des collaboratrices et collaborateurs pour se rendre au travail ainsi que des voitures électriques pour leurs voyages d'affaires. Cela leur a permis d'utiliser moins souvent leur voiture. L'étude des données du projet pilote sert de point de départ pour prendre de nouvelles mesures dans le domaine de la mobilité. Au siège principal de Lucerne, les vélos de Nextbike sont à la disposition des collaboratrices et collaborateurs. A Lucerne et à Lausanne-Vennes, le nombre de bornes de recharge électriques a en outre augmenté. De plus, la CSS donne la possibilité à ses collaboratrices et collaborateurs d'effectuer une partie de leurs tâches en télétravail. A la fin 2024, la CSS s'est installée dans ses nouveaux locaux situés au centre de Lugano. Les collaboratrices et collaborateurs peuvent ainsi prendre les transports publics pour aller travailler. De ce fait, la part de trajets pendulaires en voiture à Lugano a baissé de 66% à 9% en 2025. Même les voyages d'affaires doivent si possible être effectués en transports publics. Grâce aux voyages d'affaires en train plutôt qu'en voiture, il a été possible d'économiser en 2025 des émissions de gaz à effet de serre à hauteur d'environ 327 tonnes³² CO₂e (année précédente: 297 tonnes³³ de CO₂e). Les apprenties et apprentis de la CSS ont toutes et tous droit à un abonnement général pour la durée de leur formation.

Biens immobiliers: la CSS peut uniquement avoir un impact limité sur les émissions des biens immobiliers du champ d'application 3 (chauffages des biens immobiliers occupés par la CSS en tant que simple locataire). De 275 tonnes de CO₂e (année précédente: 266 tonnes), elles représentent la plus faible part d'émissions du champ d'application 3 auprès de la CSS.

Plan de transition

La CSS a élaboré un plan de transition afin d'apporter sa contribution à un avenir à faible émission de carbone. Celui-ci indique quels objectifs elle se fixe en matière de réduction des gaz à effet de serre et par quelles mesures elle entend les atteindre.

[GRI 2-28]
[GRI 3-3]
[GRI 305-3]
[GRI 305-5]

30 Le taux de participation à l'enquête était de 75%. La conversion en CO₂e a été effectuée à l'aide de «mobitool» (facteurs V3.0).

31 Les données ont été collectées au moyen des décomptes des frais, de l'enquête auprès du personnel et des indications des CFF. La conversion en CO₂e a été effectuée à l'aide de «mobitool».

32 L'indication provient du calcul des CFF.

33 L'indication provient du calcul des CFF.

Les objectifs de réduction des gaz à effet de serre de la CSS s'appuient sur les objectifs climatiques de la Suisse³⁴ et se présentent de la manière suivante:

- **Jusqu'en 2035:** réduction des émissions de CO₂e de 50% par rapport à l'année de référence 2023
- **Jusqu'en 2050:** zéro émission nette de CO₂e (champs d'application 1, 2, 3, en amont)

Par analogie à l'objectif que la Suisse s'est fixé, la CSS poursuit l'objectif, pour les actifs immobilisés (émissions du champ d'application 3 en aval), d'une mise en concordance avec un développement à faible émission de carbone et résistant au changement climatique.

Pour atteindre ces objectifs, la CSS a développé un catalogue de mesures qui agit sur ses quatre principaux facteurs d'émission:

Extrait du catalogue de mesures du plan de transition pour les quatre facteurs d'émission

Facteurs d'émission	Attribution	Mesures
Biens immobiliers	Champs d'application 1, 2 et 3 (en amont)	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse détaillée du portefeuille immobilier • Passage aux énergies renouvelables • Rénovations et projets de nouvelle construction • Mesures d'économie pour le chauffage et l'électricité
Chaîne d'approvisionnement	Champ d'application 3 (en amont)	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la disponibilité et de la qualité des données • Pondération renforcée des critères de durabilité pour la sélection des fournisseurs • Adaptation des contrats pour les fournisseurs existants et les nouveaux fournisseurs
Mobilité	Champ d'application 3 (en amont)	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un concept de mobilité pour promouvoir des moyens de transport durables pour le trafic pendulaire et les voyages d'affaires • Adaptation des infrastructures et des conditions de travail pour promouvoir la mobilité durable
Actifs immobilisés (Champs d'application 1 et 2)	Champ d'application 3 (en aval)	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la disponibilité et de la qualité des données • Intégration renforcée des critères ESG dans les mandats de gestion de fortune • Exercice des droits de vote et collaboration avec les entreprises du portefeuille (dialogue avec la direction) • Exclusions en cas de non-réalisation des objectifs et de non-respect des directives

La hiérarchisation et la mise en œuvre de ces mesures interviennent en trois phases:

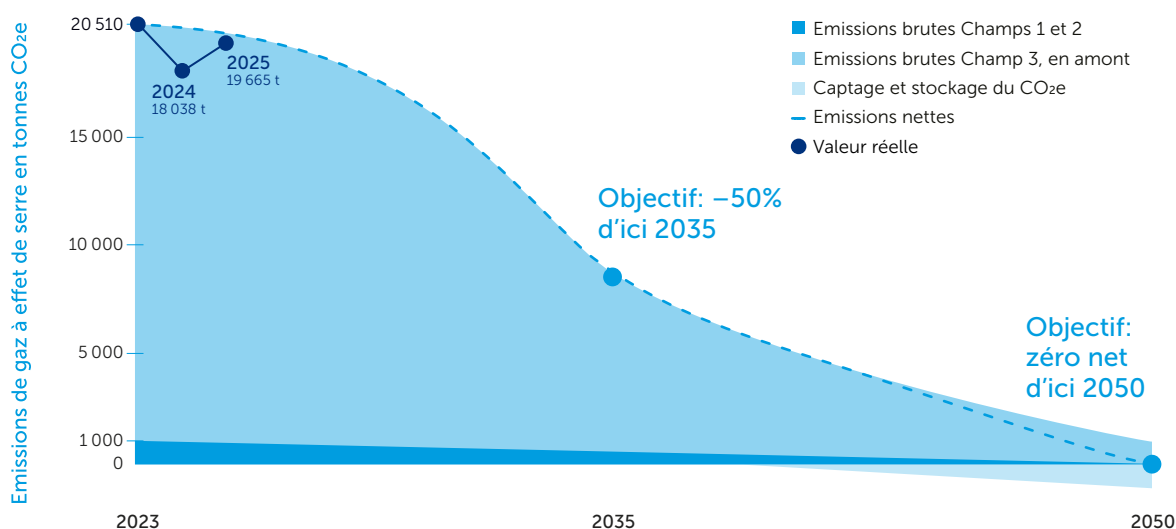
- **A court terme (d'ici 2030):** amélioration de la disponibilité et de la qualité des données de même qu'utilisation des initiatives déjà en cours ou planifiées pour la réalisation des réductions d'émissions.
- **A moyen terme (2030–2039):** mise en œuvre des mesures ayant la priorité absolue (effet important et/ou rapide) pour réaliser des réductions considérables dans tous les domaines et planification de mesures supplémentaires.
- **A long terme (2040–2050):** mise en œuvre de mesures supplémentaires pour réduire les émissions et compenser les émissions non évitables par le captage et le stockage des gaz à effet de serre.

³⁴ Les objectifs climatiques de la Suisse sont tirés de la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI) et de la [Stratégie climatique de la Confédération \(2021\)](#). Les objectifs qui y sont mentionnés ont été adaptés sur la base des dernières données de l'inventaire des gaz à effet de serre de la Suisse (2022), afin de formuler des objectifs comparables pour la CSS.

Tandis qu'il est tout à fait possible d'influer sur les émissions du champ d'application 1 en engageant soi-même des mesures, l'évolution du marché ainsi qu'une possible croissance de la CSS ont également été prises en considération dans les champs d'application 2 et 3, en plus des mesures de la CSS susmentionnées. Celles-ci sont observées dans le champ d'application 2, en plus des mesures de la CSS, et modérément intégrées dans le calcul (par ex. plans de réduction des émissions du chauffage à distance). Dans le champ d'application 3, une pondération plus forte est attribuée à l'évolution du marché (par ex. réductions d'émissions chez les fournisseurs et dans le portefeuille d'investissement), car l'influence directe de la CSS sur les émissions est ici plus faible. La réduction ne se fait donc pas de façon linéaire dans le temps, avec un léger retard à court terme et une légère accélération à moyen terme.

A partir des objectifs et de l'évolution du marché escomptée, le plan de transition indique par quelles mesures la CSS entend réduire ses émissions jusqu'en 2050:

Plan de transition



L'année de base du plan de transition est 2023. Vu que la méthode de calcul appliquée pour la chaîne d'approvisionnement a changé durant l'année sous revue, il a fallu adapter l'année de base, conformément au «Greenhouse Gas Protocol». Rétroactivement, les émissions globales pour 2023 ont donc dû être légèrement revues à la hausse.

En 2025, des progrès ont pu être réalisés pour les émissions du champ d'application 3. De plus, un plan de transition plus détaillé a été élaboré pour tous les biens immobiliers en possession de la CSS. Celui-ci permet de planifier sérieusement les travaux et d'estimer les coûts à court, moyen et long terme. Dans les actifs immobilisés (champ d'application 3 en aval), la CSS contribue par diverses mesures (voir chapitre «Emissions de gaz à effet de serre dans le champ d'application 3») à un développement à faible émission de carbone et résistant au changement climatique. Comme l'évolution du marché joue un rôle important dans ce domaine, il est difficile d'évaluer l'évolution des émissions, en particulier à long terme. Dans les années 2024 et 2025, il a déjà été possible d'obtenir des améliorations en termes d'émissions, qui s'expliquent notamment par les évolutions survenues sur le marché. Il en résulte un bilan positif pour l'année sous revue. Au cours de ces prochaines années, l'accent sera mis sur la transition écologique de l'immobilier.

Le plan de transition est adapté en permanence à l'évolution des priorités stratégiques et aux évolutions survenues dans l'environnement de la CSS. Cela permet de contrôler activement la transition vers un avenir sobre en carbone.

Au cours de l'année sous revue, la CSS s'est sérieusement penchée pour la première fois sur les technologies à émission négative. Dans ce contexte, la décision a été prise d'approfondir ce sujet à moyen terme.

Index GRI et renvois au CO

La CSS a dressé son rapport pour les points mentionnés dans l'index GRI suivant pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025 en se référant aux normes GRI.

L'index ci-dessous englobe les renvois aux contenus traités selon l'art. 964a ss CO et les recommandations de la TCFD. Les chiffres indiqués correspondent aux aspects suivants:

Art. 964a ss code des obligations (CO):	Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)
1 = aspects environnementaux, notamment les objectifs CO ₂	G = gouvernance
2 = aspects sociaux	S = stratégie
3 = aspects liés au personnel	R = gestion des risques
4 = respect des droits de l'homme	C = indicateurs et objectifs
5 = lutte contre la corruption	
6 = devoirs de diligence et transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants ³⁵	

Informations générales

Indicateur GRI	Élément d'information	Rapport sur la durabilité (page)	Rapport de gestion (page)	Art. 964 CO	TCFD
2-1	Détails de l'organisation	→ 4	→ 7-13		
2-2	Entités qui sont prises en considération dans le rapport de durabilité de l'organisation	→ 4			
2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	→ 4			
2-4	Rectification ou reformulation d'informations	→ 4			
2-5	Assurance externe	→ 4			

Activités et collaborateurs/-trices

2-6	Activités, chaîne de création de valeur et autres relations d'affaires	→ 5, 17-18, 21-22		4	
2-7	Employé/es	→ 23, 24-25		3	
2-8	Collaborateurs/-trices qui ne sont pas des employé/es	→ 23		3	

Gestion d'entreprise

2-9	Structure et composition de la gouvernance	→ 13	→ 9-11		G
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	→ 13, 14		5	G
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé		→ 9		
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	→ 13			G
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	→ 13			G
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	→ 4, 8, 13			G
2-15	Conflits d'intérêts	→ 13-15		5	
2-16	Communication des préoccupations majeures	→ 13			
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	→ 13			G
2-18	Evaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	→ 13			
2-19	Politiques de rémunération		→ 12		
2-20	Processus de détermination de la rémunération		→ 12		

³⁵ La CSS ne met pas en circulation ni ne traite des minerais ou métaux issus de zones de conflit sur le marché suisse (au sens de l'art. 964j, al. 1, ch. 1, CO et de l'ordonnance sur les devoirs de diligence et transparence). Par conséquent, les obligations de diligence et de rapport relatives aux minerais et métaux de conflit ne s'appliquent pas. Etant donné que la CSS fournit ses prestations en Suisse et que la Suisse est classée «Basic» dans le «Children's Rights in the Workplace Index» de l'UNICEF, elle est exemptée des obligations de diligence et de rapport selon l'art. 964j, al. 1, ch. 2, CO.

Stratégie, politiques et pratiques

2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	→ 12		S
2-23	Engagements politiques	→ 14-15	4	
2-24	Intégration des engagements politiques	→ 14		
2-25	Processus pour remédier aux impacts négatifs	→ 14	5	
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	→ 14		
2-28	Adhésions à des associations et groupes d'intérêt	→ 7, 16, 31-35		

Engagement des parties prenantes

2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	→ 6-7, 23		
2-30	Conventions collectives	→ 25-26	3	

Performance économique

201-2	Conséquences financières du changement climatique pour l'organisation ainsi que autres risques et opportunités liés au changement climatique	→ 10-11		R
-------	--	---------	--	---

Thèmes pertinents

3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	→ 8		S
3-2	Liste des thèmes pertinents	→ 9		

Gestion d'entreprise

3-3	Gestion des thèmes pertinents	→ 13-15	4, 5, 6	G, R
-----	-------------------------------	---------	---------	------

Système de santé

3-3	Gestion des thèmes pertinents	→ 16-18	2, 5	
-----	-------------------------------	---------	------	--

Individus et santé

3-3	Gestion des thèmes pertinents	→ 19-22	2	
-----	-------------------------------	---------	---	--

Collaboratrices et collaborateurs

3-3	Gestion des thèmes pertinents	→ 22-25	3	
401-2	Avantages accordés aux employé/es à temps plein et non aux employé/es temporaires ou à temps partiel	→ 25-26	3	
401-3	Congé parental	→ 24-25	3	
403-6	Promotion de la santé des collaboratrices et collaborateurs	→ 23-24	3	
404-1	Nombre moyen d'heures de formation initiale et continue par année et par collaborateur/-trice	→ 25-27	3	
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employé/es et programmes d'aide à la transition	→ 25-27	3	
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des collaborateurs/-trices	→ 24, 25-26	2	
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	→ 25-26	2	
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	→ 24	2	

Environnement et climat

3-3	Gestion des thèmes pertinents	→ 28-35	1	C
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	→ 29	1	C
302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	→ 29	1	C
303-3	Consommation d'eau	→ 28-29	1	C
305-1	Emissions directes de GES (champ d'application 1)	→ 30-31	1	C
305-2	Emissions énergétiques indirectes de GES (champ d'application 2)	→ 30-31	1	C
305-3	Autres émissions énergétiques indirectes de GES (champ d'application 3)	→ 29-33	1	C
305-5	Réduction des émissions de GES	→ 31-33	1	C
306-3	Déchets générés	→ 27-28	1	C

Sur la base de la réponse du 22 septembre 2025 du Conseil fédéral à une demande parlementaire, le rapport est publié au format PDF. Il n'est pas mis à disposition au format XBRL pour le moment. Les commentaires de l'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques laissent délibérément une marge de manœuvre pour le choix du format. XBRL et PDF sont cités comme exemples, mais aucun format précis n'est prescrit à titre contraignant.

